

## LE « TOURNANT DE LA RIGUEUR » COMME PROCESSUS RÉGULATOIRE

Étude d'une décision de politique économique

[Fabien Eloire](#)

Presses de Sciences Po | « [Revue française de sociologie](#) »

2020/2 Vol. 61 | pages 207 à 241

ISSN 0035-2969

ISBN 9782724636550

DOI 10.3917/rfs.612.0207

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2020-2-page-207.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# ***Le « tournant de la rigueur » comme processus régulateur Étude d'une décision de politique économique***

Fabien ÉLOIRE

**Résumé.** Cet article se propose d'étudier le « tournant de la rigueur » de mars 1983 sous un angle sociologique. Interprétant cet épisode marquant de l'histoire politique française comme un processus de régulation, il montre que ce dernier n'est pas seulement le fruit d'une conversion au néolibéralisme des élites françaises ou de la pression d'une contrainte économique extérieure, mais aussi le résultat d'une action collective s'inscrivant dans un espace décisionnel. S'appuyant sur différents corpus de données empiriques (archives, annuaires, témoignages), il s'efforce de cerner les contours de la controverse en matière de politique économique. Après avoir reconstitué la liste des acteurs y ayant participé, il analyse leurs positions dans la structure sociale et relationnelle. Il souligne le poids que revêtent les formes de statut social, politique et étatique, dans le déroulement de la controverse, et montre l'importance du travail relationnel que réalisent certains acteurs. Dans le cadre de ce processus régulateur, il met en lumière la portée de phénomènes tels que l'homophilie, l'intermédiarité, la concurrence de statut et la construction de niche sociale.

**Mots-clés.** POLITIQUE ÉCONOMIQUE – RÉGULATION – RÉSEAUX SOCIAUX – SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE – PROCESSUS DÉCISIONNEL

Le 21 mars 1983, le président François Mitterrand entérine des décisions économiques importantes : d'une part, maintenir le franc au sein du système monétaire européen<sup>1</sup> et, d'autre part, freiner les dépenses de l'État. Ces décisions forment l'ossature du « tournant de la rigueur », et marquent un changement de politique économique par rapport à ce qui était défendu par le candidat socialiste lors de sa campagne de mai 1981. De nombreux travaux ayant d'ores et déjà été menés en histoire, économie ou science politique sur cet épisode charnière de la vie politique française, cet article propose de tirer profit des connaissances accumulées et de les revisiter en y portant un regard sociologique. Interprétant le « tournant » comme un processus de régulation, et en ne bornant pas son explication à des facteurs exogènes macrocausaux ou monocausaux (Fabiani, 2009, p. 174), telles la conversion au néolibéralisme des élites françaises ou la pression d'une contrainte économique extérieure, il s'efforce de décrire l'épisode comme le résultat d'une action collective prenant place dans un espace décisionnel. Articulant les méthodologies issues de la sociologie des champs (Bourdieu, 1989,

1. Je tiens à remercier vivement les lecteurs des premières versions de cet article, notamment Pierre Blavier, Sylvain Laurens, Emmanuel Lazega, Manuel Schotte. Je remercie aussi Thomas Dallery, à qui je dois notamment la précieuse explication contenue dans la note de bas de page 11.

2000) et de la sociologie néostructurale (Lazega et Mounier, 2002 ; ORIO, 2018), il met au jour les structures sociales et relationnelles sous-jacentes à cette controverse. Par cette approche à la fois théorique et méthodologique, il souligne, à l'instar d'Ivan Ermakoff (2008) à propos des votes de mars 1933 au Reichstag en Allemagne et de juillet 1940 à l'Assemblée nationale à Vichy, le caractère complexe et indéterminé des décisions collectives, et l'importance cruciale qu'y revêtent les mécanismes sociaux et relationnels pour comprendre la formation des préférences politiques<sup>2</sup>.

Dès la fin des années 1980, les premiers travaux de recherche qui paraissent sur le « tournant de la rigueur » soulignent qu'une « erreur » a été commise par le nouveau pouvoir dans sa politique monétaire : celui-ci n'a pas tenu le cap de son programme économique initial, et a mené une relance budgétaire sans procéder ni à une forte et immédiate dévaluation du franc, ni à des mesures de protection commerciale (Hall, 1987, p. 62 ; Halimi, 2000, p. 490). Dans les années 1990, ce sont deux facteurs « exogènes » qui sont principalement mis en lumière pour expliquer le « tournant ». D'une part, la conversion des élites françaises à une idéologie néolibérale se diffusant à l'échelle des principaux pays occidentaux (Jobert et Théret, 1994), d'autre part, la soumission de l'économie française à une « contrainte extérieure », c'est-à-dire à une pression exercée par l'environnement concurrentiel international (Bonnaz et Paquier, 1993). Dans les années 2000, ces explications se voient confirmées dans un important recueil d'articles, coordonné par Serge Bernstein, Pierre Milza et Jean-Louis Bianco (2001). Jean-Charles Asselain (2001) et Michel Margairaz (2001) y mobilisent les archives de conseillers économiques du cabinet présidentiel ainsi que divers récits de témoins (Encadré 1) afin de confirmer ces premières analyses et d'articuler entre elles les différentes explications déjà avancées.

Un renouvellement du regard sur le « tournant » intervient cependant, dans les années 2010, de la part d'historiens qui remettent en question le récit devenu officiel d'un Parti socialiste contraint et converti au néolibéralisme (*Vingtième siècle, Revue d'histoire*, 2018, 138). S'appuyant là aussi sur des fonds d'archives de cabinets et d'administrations, et sur des témoignages, ils questionnent la réalité même d'un « tournant » en mars 1983. Ils rappellent que la politique de relance de 1981 fut en réalité d'ampleur modérée (Encadré 2), que le plan de rigueur de mars 1983 avait déjà été précédé d'une « pause » dans les réformes socialistes (Duchaussoy, 2011, p. 80), et que des mesures de rigueur avaient déjà été prises dès juin 1982 (Encadré 2). Autant d'éléments qui, selon eux, réinterrogent la chronologie du « tournant » : ne devrait-il pas être avancé à 1982 ? Ou repoussé à 1984, sous le gouvernement de Laurent Fabius (Fulla, 2018) ? Un doute est aussi émis quant à sa dimension « néolibérale », car les décisions gouvernementales ne portent aucune trace d'adhésion à cette doctrine, et ressemblent plutôt à un plan assez classique de redressement des finances publiques lié à une situation économique délicate (Descamps et Quennouëlle-Corre, 2018, p. 14 ; Descamps, 2018 ; Fulla, 2018).

Si ces travaux récents mettent en cause une série de prénotions sur l'épisode du « tournant », ils soulignent néanmoins la dimension collective des choix de mars 1983 : le président a certes arbitré seul en dernier ressort, mais sa décision fait suite aux opinions de nombreux protagonistes. Ils conviennent aussi que,

2. I. Ermakoff montre l'effet sur la prise de décision collective de trois mécanismes : l'alignement séquentiel, le savoir local et la coordination tacite.

entre mai 1981 et mars 1983, une controverse a bien eu lieu au sommet de l'État à propos de la politique économique et que, bien que feutrée, celle-ci a produit de vives tensions. Comme on le voit, même si cet objet d'étude semble être aujourd'hui « saturé » d'analyses et d'explications, il n'en continue pas moins de faire l'objet de discussions et de recherches nouvelles.

En interprétant le « tournant » comme un *processus régulateur*, le présent article s'efforce de concilier des conceptions différentes de cet épisode. Certes, les décisions de mars 1983 plongent leurs racines dans une continuité et s'inscrivent dans l'histoire longue des débats entre experts économiques du Parti socialiste (Fulla, 2016), mais elles constituent aussi un moment particulier où, face aux réalités du pouvoir et à un contexte macroéconomique spécifique, ces débats se cristallisent autour de choix cruciaux en matière budgétaire et monétaire (Denord, 2017). Dans la théorie néostructurale, la notion de régulation désigne un moment d'incertitude au cours duquel un ensemble d'individus s'engage pour redéfinir les règles de son fonctionnement collectif et déclenche des phénomènes sociaux, tels que la concurrence de statut et la coopération entre concurrents. En effet, dans une telle situation, d'une part, certains individus détiennent un statut social qui leur permet de jouer un rôle prépondérant dans les prises de décision importantes (Lazega, 2003, p. 320-321)<sup>3</sup> ; d'autre part, pour garantir le caractère collectif de la décision, des formes de coopération impliquant par exemple un travail relationnel et l'existence de réseaux interpersonnels sous-jacents s'avèrent indispensables. Le cas du « tournant » apparaît adapté à ce cadre théorique car c'est le fonctionnement de la politique économique qui est mis en question, et que la controverse qui en découle repose sur de nombreuses interactions et discussions entre acteurs détenteurs de statuts et de fonctions variés.

Pour décrire cela, l'article s'appuie sur divers corpus de données (Encadré 1). Afin de mettre au jour l'existence de types de statut et de formes de coopération, il mobilise successivement l'analyse des correspondances multiples (ACM) et l'analyse des réseaux sociaux (ARS). L'ACM permet de reconstituer la structure sociale de l'espace décisionnel au sein duquel le « tournant » se négocie, de décrire les affrontements qui le traversent, et de mettre au jour le phénomène d'homophilie sociale (Éloire, 2014) : qui est proche au sein de l'espace social en vient à partager la même opinion. L'ARS permet, elle, de dessiner l'infrastructure relationnelle dans laquelle sont plongés les acteurs et qu'ils endogénéisent, et les interdépendances fonctionnelles qui les conduisent à autorestreindre leurs comportements (Lazega, 2009, p. 544 *sq.*). Elle permet de mettre en lumière deux phénomènes relationnels : premièrement, l'intermédiarité de certains individus qui, en interagissant entre eux, contribuent à accroître l'activité globale du réseau ; deuxièmement, la construction de niches sociales, c'est-à-dire de sous-ensemble d'acteurs ayant des relations « spécialement denses, multifonctionnelles, durables », qui favorisent là encore l'augmentation de la densité du réseau (Lazega et Mounier, 2002, p. 318).

Ces phénomènes sont liés à différents types d'incertitude auxquels doivent faire face collectivement les acteurs. Un premier type d'incertitude concerne la hiérarchie entre les formes de statut : quel type de statut doit s'imposer dans cette controverse ? Est-ce le « capital politique », porteur d'une légitimité issue des urnes, ou le « capital étatique », porteur d'une légitimité issue d'institutions

3. I. Ermakoff parle, lui, d'individus « saillants », c'est-à-dire plus particulièrement observés et écoutés par les autres lors des délibérations collectives (2008, p. 207).

publiques bureaucratiques (Grandes écoles, grands corps, haute administration) ? Un second type d'incertitude concerne la hiérarchie des savoirs économiques, domaine dans lequel les théories sont des forces qui influent concrètement sur les pratiques et les institutions (Lebaron, 2009, p. 268 *sq.*), et où les luttes entre doctrines sont particulièrement développées (Gayon, 2017, p. 129). Ainsi la controverse du « tournant » voit-elle s'opposer deux stratégies économiques, celle de la relance d'inspiration keynésienne, et celle de la rigueur budgétaire, avec au centre l'épineuse question de la politique monétaire<sup>4</sup>. Pour analyser ces différentes incertitudes, statutaire, normative, monétaire, qui traversent le processus régulateur, l'article s'organise en trois parties. La première est consacrée à la description de l'espace décisionnel et au contenu de la controverse. La deuxième à l'analyse de cet espace social, structuré par deux formes de capital (politique et étatique), et au jeu de la concurrence de statut. Enfin, la troisième présente le réseau des liens de coopération, et son évolution au fil de l'épisode. Il conclut sur le caractère contingent des controverses et sur l'importance, pour comprendre les processus régulatoires, d'en étudier sociologiquement les mécanismes sociaux et relationnels.

#### ENCADRÉ 1. – *Matériaux et sources*

Cet article repose tout d'abord sur le dépouillement et l'analyse des fonds d'archives de plusieurs membres du cabinet présidentiel (François-Xavier Stasse, Élisabeth Guigou, Christian Sautter et Jean-Louis Bianco, voir Annexe 1), conservés aux Archives nationales, et dont le dépouillement permet de rencontrer de nombreux autres acteurs (conseillers techniques, hauts fonctionnaires, ministres, experts économiques). Ces fonds se composent de notes et fiches dactylographiées ou parfois manuscrites, de comptes rendus de réunion, de réflexions personnelles, de courriers ou de tableaux de bord statistiques. Ayant eu interdiction de photographier ou photocopier ces archives, nous avons effectué une prise de notes ciblée. Le corpus final comporte 170 documents.

L'article s'appuie aussi sur des notices issues d'annuaires, tels que le *Who's Who* et le *Bottin administratif*, délivrant des informations systématiques sur les acteurs et leurs trajectoires. Enfin, il mobilise un corpus d'ouvrages (Annexe 2) traitant de la période 1981-1983, et composé à la fois de chroniques (Jacques Attali, Thierry Pfister), de biographies (Pierre Bérégovoy, J. Attali, F. Mitterrand), d'autobiographies ou témoignages personnels (Pierre Mauroy, Jacques Delors, Alain Boubil, Laurent Fabius, É. Guigou, Jean-Pierre Chevènement, Charles Salzman, Michel Rocard, Lionel Jospin, Yvon Gattaz, J.-L. Bianco), d'enquêtes journalistiques (Renaud de la Baume, Marie-Paule Virard, Philippe Bauchar, Pierre Favier et Michel Martin-Roland, Nazanine Ravaï). Si la fiabilité des témoignages issus de tels ouvrages grand public est questionnable (puisque les acteurs y reconstruisent *a posteriori* les faits et les scènes), la plupart font cependant d'ores et déjà partie des corpus de sources des travaux de recherche académique sur le « tournant » cités en introduction et, surtout, ils viennent en appui des archives. À noter que nous avons réuni plus d'une trentaine de ces ouvrages afin de pouvoir recouper le plus possible les informations.

4. Faut-il remettre en cause, au moins temporairement, l'appartenance du franc au SME, et dévaluer rapidement et fortement comme le suggèrent certains experts socialistes (*Projet socialiste pour la France des années 1980*, 1980), ou « défendre la monnaie » (*110 propositions du parti socialiste pour la France*, 1981, 20<sup>e</sup> proposition) et tout faire pour maintenir le franc dans les bornes fixées par le SME ?

## L'espace décisionnel et la trame de la controverse

Cette première partie s'intéresse aux acteurs qui ont participé aux discussions en matière de politique économique durant l'épisode du « tournant » et présente leurs différentes prises de position face à l'alternative entre relance et rigueur. Pour désigner cette population hétérogène, composée de conseillers techniques, hauts fonctionnaires, ministres, experts économiques, nous utilisons la notion d'*espace décisionnel*, qui transcrit mieux que celle de *groupe* la dimension largement informelle du travail que réalisent ces acteurs quand ils se rencontrent, collaborent ou se conseillent.

### *Les acteurs de la décision en matière de politique économique*

Suite à la victoire socialiste de mai 1981, un vent nouveau semble souffler sur les cabinets ministériels avec l'accession, au sommet de l'État, de « couches moyennes intellectuelles et du monde des entreprises » (Dagnaud et Mehl, 1982). Cependant, ce mouvement n'affaiblit pas le « technocratisme » puisque 65 % de « l'élite rose » provient encore des postes élevés de l'administration. Pierre Birnbaum (1985) fait lui aussi remarquer que, malgré la présence plus importante de représentants des professions libérales et des mondes syndical et associatif, la part des hauts fonctionnaires et des membres de grands corps reste stable au sommet de l'État. Ce que confirme aussi Florence Descamps (2018, p. 38), qui montre qu'entre 1981 et 1984 les hauts fonctionnaires du ministère des Finances sont très représentés dans les principaux cabinets, à l'Élysée, Matignon, Rivoli (ex-Bercy) et au Budget. C'est une tendance de fond puisque Frédéric Sawicki et Pierre Mathiot (1999) parviennent aux mêmes constats sur la période 1981-1993. Loin d'un changement en profondeur, ils constatent surtout le remplacement partiel d'une fraction dominante de la haute administration, les grands corps, par une fraction dominée, les administrateurs civils (*ibid.*, p. 4)<sup>5</sup>.

Ces études sur le recrutement social dans les cabinets ministériels permettent de comprendre comment certaines grandes orientations politiques de l'État se perpétuent indépendamment des majorités. Cependant, dans le cas spécifique du « tournant », elles n'expliquent pas comment s'est concrètement déroulé le processus régulateur qui a conduit à redéfinir progressivement les règles de la politique économique. Il nous a alors semblé nécessaire de reconstituer, comme le suggèrent F. Sawicki et P. Mathiot, « l'espace des décideurs » (*ibid.*, p. 7) attaché à cette décision spécifique. Nous avons alors mené une enquête ciblée, en nous inspirant de celle réalisée par Pierre Bourdieu (2000) lorsqu'il a étudié la réforme de la politique du logement au cours des années 1970. Ce dernier était, en effet, parti du principe que « pour comprendre la "politique de l'État" [...] il faut connaître l'état de l'opinion de la fraction mobilisée et organisée des "*opinion-makers*" » (p. 117). En procédant par « tâtonnement » et en utilisant des critères « réputationnels » et « institutionnels », il avait reconstitué une population d'une centaine d'individus, mêlant hauts fonctionnaires, hommes politiques, membres

5. L'étude des origines sociales dans les cabinets ministériels montre que, même sous un gouvernement socialiste, les membres de cabinet issus d'une famille de gauche sont minoritaires (36 % des enquêtés, p. 26), et que plus les responsabilités s'élèvent, plus l'origine sociale s'élève aussi (plus de 70 % des directeurs de cabinet sont issus de la bourgeoisie, contre 40 % des chefs de cabinet et assistants parlementaires, p. 24).

de directions ministérielles ou du secteur parapublic et représentants du secteur privé (*ibid.*, p. 125-128). Nous avons fait de même dans le cas du « tournant ».

Pour constituer cet espace décisionnel, nous avons recensé systématiquement toutes les personnes citées dans notre corpus de sources (Encadré 1) et pour lesquelles nous avons relevé au moins une trace de participation au processus régulateur (au moins une prise de position exprimée dans le cadre de la controverse). Au terme de cette étape, nous sommes parvenu à une liste d'une trentaine de personnes. Dans la construction de cette liste, nous avons été attentifs au phénomène de *saturation*, correspondant au moment où la consultation de nouvelles sources ne contribue plus à ajouter de nouveaux noms à la liste (Éloire *et al.*, 2011), et considéré que nous avons effectivement recensé l'ensemble des principaux protagonistes de la controverse. Cette liste comprend, outre le président de la République, les principaux membres du gouvernement concernés par les questions économiques, P. Mauroy, le Premier ministre, J. Delors, le ministre de l'Économie et des Finances, L. Fabius, ministre délégué au Budget, M. Rocard, ministre du Plan, J.-P. Chevènement, ministre de l'Industrie, G. Defferre, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, P. Bérégovoy, secrétaire général de l'Élysée puis ministre des Affaires sociales.

À ces dirigeants politiques de premier plan s'ajoutent certains membres de leur entourage, occupant des fonctions de directeur ou de conseiller économique au sein des cabinets. Pour l'Élysée, nous avons relevé J. Attali, F.-X. Stasse, A. Boubil, J.-L. Bianco, É. Guigou, C. Sautter, Hervé Hannoun, André Rousselet, C. Salzmans ; pour Matignon, Jean Peyrelevade, Henri Guillaume, Robert Lion, Bernard Brunhes ; pour Rivoli, Philippe Lagayette, Jérôme Vignon, Pascal Lamy. À noter qu'aucun nom ne ressort parmi les conseillers dans l'entourage de L. Fabius<sup>6</sup>, M. Rocard, J.-P. Chevènement, P. Bérégovoy ou Gaston Defferre mais, qu'à l'inverse, les entourages de J. Delors, P. Mauroy et F. Mitterrand sont très actifs.

Nous avons aussi relevé les noms de hauts fonctionnaires d'administration importants : pour la direction du Trésor, son directeur Jean-Yves Haberer, son successeur à ce poste, Michel Camdessus, et son adjoint Daniel Lebègue ; pour la Banque de France : son gouverneur, R. de la Genière. Nous avons, enfin, listé différentes personnalités, intervenant de façon informelle (sans attache officielle à l'État) : pour F. Mitterrand, Jean-Jacques Servan-Schreiber, éditorialiste et patron de presse, Jean Riboud, PDG de Schlumberger, et Christian Goux, économiste et député PS ; pour P. Mauroy, Jean Deflassieux, président du Crédit lyonnais, et les économistes Pierre Uri et Jean Denizet.

Dans sa composition, cette population présente certaines similitudes avec celle reconstituée par P. Bourdieu. Cependant, elle apparaît de taille plus restreinte (34 contre 97), ce qui peut paraître surprenant : une décision aussi importante que le « tournant de la rigueur » a-t-elle pu réellement être prise par si peu de personnes ? C'est, en tout cas, un résultat de notre enquête, qui peut s'expliquer par plusieurs raisons. D'abord, la controverse étudiée est largement « souterraine » selon le journaliste Serge July (1986, p. 82), qui ne la révèle dans *Libération* que le 14 mars 1983. Ce caractère discret va plutôt dans le sens d'un nombre de participants restreint. Ensuite, le processus régulateur du « tournant » est d'une

6. L. Schweitzer, directeur du cabinet de L. Fabius, n'apparaît qu'une seule fois dans une note datée du 20 mars 1983. P. Ponsolle, conseiller économique, n'est cité dans aucune de nos sources, bien qu'il suive avec attention la situation du franc (AN AG/5(4)/2163 ; voir aussi Fulla, 2018, p. 58).

nature spécifique : il est beaucoup plus informel et proche d'un phénomène de type collégial (Lazega, 2001) que bureaucratique et formalisé, comme le fut la réforme étudiée par P. Bourdieu, qui a fait l'objet d'une commission officielle en 1974-1975 (2000, p. 130), ou la réforme de la nationalisation des banques en 1981-1982, qui a fait l'objet d'un calendrier hebdomadaire de réunions interministérielles (Morin, 2020, p. 63). Enfin, on peut comparer notre population à celle de F. Descamps (2018), qui a reconstitué une liste de 68 individus « associés à l'élaboration des décisions de politique économique et financière » entre 1981 et 1984. Sa population est plus nombreuse, mais sa méthode de sélection diffère de la nôtre : elle se fonde sur l'établissement préalable d'une liste d'entités étatiques : Élysée, Matignon, Économie, Budget, Recherche, Industrie, Affaires sociales ; puis sur le recensement de l'ensemble des conseillers qui sont attachés à ces entités. Cette méthode renvoie à une stratégie *nominaliste* (Laumann *et al.*, 1983), alors que, dans notre cas, nous avons croisé les stratégies *nominaliste* et *réaliste*<sup>7</sup>, ce qui peut contribuer à limiter le nombre d'acteurs retenus selon la nature de la controverse étudiée.

Au sein de notre population, l'absence de représentants de certains groupes institutionnels, tels que les partis politiques présents au sein de l'exécutif (PS et PC), les syndicats proches de la gauche (CFDT et CGT, notamment), ou le syndicat patronal (CNPF), pouvait tout de même questionner. Dès lors, nous avons mis à l'épreuve notre liste en élargissant la focale de notre enquête, et en recherchant de nouveaux éventuels acteurs : pour le PS, nous avons consulté l'ouvrage de L. Jospin, premier secrétaire au moment de l'épisode ; pour le PC, les ouvrages de trois ministres du gouvernement issus de ce parti, Anicet Le Pors, Marcel Rigout et Charles Fiterman<sup>8</sup> ; pour la CGT, celui d'Henri Krasucki ; pour la CFDT, celui d'Edmond Maire ; enfin, pour le CNPF, l'ouvrage d'Y. Gattaz (Annexe 2). Cette seconde phase d'enquête ne nous a pas conduit à modifier notre liste initiale en y ajoutant de nouveaux noms. Au contraire, elle a plutôt conforté notre délimitation de l'espace décisionnel du « tournant ».

Ainsi reconstituées, les frontières de notre population révèlent l'existence d'une sorte de « noyau dur » d'acteurs de la décision. Nous n'avons en effet pas cherché à reconstituer l'ensemble de la « nébuleuse » des autres contacts que ces acteurs peuvent avoir avec d'autres individus, à propos d'autres sujets. Les protagonistes du « tournant » sont pleinement immergés dans le contexte politique et idéologique de leur époque, et ils en sont même des acteurs majeurs.

### ***La construction de l'alternative entre relance et rigueur***

Les choix économiques du gouvernement socialiste<sup>9</sup> et leurs conséquences à l'échelle macroéconomique ont déjà été largement étudiés (Ross *et al.*, 1987 ; Halimi, 2000 ; Bonnaz et Paquier, 1993 ; Asselain, 2001). L'éloignement vis-à-vis du programme initial s'est effectué progressivement (Encadré 2). Alors qu'en mai

7. Dans un article consacré à la méthodologie des réseaux complets, Edward O. Laumann *et al.* (1983) distinguent deux types de stratégie pour reconstituer une population à enquêter : la stratégie *nominaliste*, où le chercheur impose lui-même la construction d'un cadre conceptuel adapté à ses propres objectifs ; et la stratégie *réaliste*, où l'enquêteur adopte le point de vue des acteurs (voir aussi Éloire *et al.*, 2011, p. 83).

8. Nous n'avons pas trouvé d'ouvrage concernant le quatrième ministre communiste, Jack Ralite.

9. Cet article se limite aux questions de politique budgétaire et monétaire, et laisse délibérément de côté d'autres questions économiques essentielles, telles que la politique industrielle (Tracol, 2019), les nationalisations (Margairaz, 2001) ou les politiques de l'emploi (Mathiot, 2001).

1981 la politique de relance est l'horizon indiscutable du gouvernement, la question de la rigueur va émerger comme une alternative nécessaire (Asselain, 2001 ; Margairaz, 2001). À l'échelle des acteurs, une contradiction s'installe ainsi entre, d'une part, leur volonté de poursuivre les objectifs initiaux que sont l'augmentation du pouvoir d'achat, le plein-emploi, le développement des services publics ; et, d'autre part, la nécessité pour eux de répondre à certaines difficultés rencontrées dans l'exercice du pouvoir, tels l'augmentation de la dépense publique due à la politique de relance et le maintien d'un niveau élevé de l'inflation (13,4 % en 1981 et 11,8 % en 1982 d'après l'Insee). Dès 1982, l'exécutif est aussi alerté par l'évolution défavorable du taux de chômage, dont la montée n'est pas enrayerée par la politique de relance (de 6 % en 1981, ce dernier passe à 6,6 % en 1982). Par ailleurs, certains conseillers s'inquiètent particulièrement de la dégradation de deux indicateurs économiques, la balance du commerce extérieur, qui continue de se dégrader (passant de - 0,8 % du PIB en 1981 à - 2,1 % en 1982) et les réserves de change, qui font régulièrement l'objet de notes « confidentielles »<sup>10</sup>. Si ces indicateurs préoccupent autant ces conseillers, c'est qu'ils craignent que leur dégradation ne conduise à l'enclenchement d'un mécanisme de spéculation contre le franc sur les marchés financiers, et que la Banque de France ne soit pas en mesure de l'endiguer<sup>11</sup>.

**ENCADRÉ 2. – Chronologie de la controverse  
du « tournant » de la rigueur**

Entre mai 1981 et mars 1983, la politique économique est riche en mesures et en événements (Margairaz, 2001, p. 336). À la suite de son élection, malgré l'insistance de certaines voix, comme J.-P. Chevènement ou M. Rocard, F. Mitterrand refuse d'abord de dévaluer immédiatement et fortement le franc. Le gouvernement Mauroy mène ensuite une relance budgétaire, qui peut être qualifiée de modérée si on la compare à celle du gouvernement Chirac, respectivement de 1,7 % du PIB contre 2,3 % en 1975 (Fonteneau et Gubian, 1985 ; Asselain, 2001, p. 399). Une première dévaluation est néanmoins nécessaire, et le franc est dévalué (- 3 %) le 4 octobre 1981, mais celle-ci ne donne pas les effets escomptés. Un premier plan de rigueur est établi dès juin 1982, accompagné d'une seconde dévaluation, de - 5,75 % le 12 juin 1982. La situation n'étant toujours pas satisfaisante du point de vue d'un certain nombre de conseillers et ministres, un second plan de rigueur est mis en œuvre en mars 1983<sup>12</sup>. Une troisième dévaluation de - 2,5 % est décidée le 21 mars 1983. .../...

10. AN AG/5(4)/EG/241 : « Réserves de change au 31 décembre 1982 » (7 janvier 1983), et AN AG/5(4)/4338 : « Endettement extérieur » (24 janvier 1983).

11. Le raisonnement est le suivant : le déficit du commerce extérieur est un indicateur scruté par les marchés financiers. S'il se dégrade trop, cela peut inciter les spéculateurs à vendre les francs qu'ils détiennent, faisant mécaniquement baisser le cours de la monnaie française et obligeant la Banque de France à intervenir. Mais, pour ce faire, l'autorité monétaire doit pouvoir disposer de ressources en devises : si, par ailleurs, celles-ci s'amenuisent, le cours du franc ne pourra être soutenu, et ce dernier devra alors sortir, contraint et forcé, du SME. Rétrospectivement, cette crainte était-elle justifiée ? Pas nécessairement, pour deux raisons. D'une part, la dégradation du déficit commercial apparaissait surtout importante en se référant aux chiffres en données nominales, mais beaucoup moins lorsque l'on se réfère aux chiffres en données réelles. D'autre part, la dégradation constatée était provisoire, liée aux dévaluations d'octobre 1981 et juin 1982, mais déjà en 1983 la balance revenait quasiment à l'équilibre.

12. Il comprend : une réduction de la demande intérieure globale et du déficit public de 20 milliards de francs, auxquels s'ajoutent des prélèvements drastiques (emprunt obligatoire, économies sur les dépenses de sécurité sociale, prélèvement de 1 % sur les revenus imposables, vignette sur les tabacs et sur les alcools, forfait hospitalier, limitation de l'allocation de devises pour les touristes à l'étranger), un encouragement à l'épargne et une augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (Descamps et Quennouëlle-Corre, 2018, p. 11).

C'est à cette dynamique que s'articule la controverse du « tournant » dont la chronologie est donnée par F. Descamps (2018, p. 38 *sq.*) et Mathieu Fulla (2018, p. 54 *sq.*) : 1) de mai à décembre 1981, c'est le primat du politique et de la loyauté au programme socialiste ; 2) de janvier à juin 1982, c'est l'économique qui fait valoir ses droits, avec la création d'une opposition « anti-inflationniste » à la politique de relance ; 3) de septembre 1982 à mars 1983, c'est la « rigueur » qui se met au service du politique, avec la création d'une opposition à l'idée d'une sortie du franc du SME. F. Mitterrand finit par trancher, ce sera la politique de rigueur, non pas par allégerance au libéralisme économique, mais entre autres par choix d'un ancrage de la France dans l'Europe.

Au fil de la controverse, les questions posées par le contexte monétaire et budgétaire se font donc de plus en plus aiguës pour le gouvernement et ses conseillers. Dès les premiers jours du septennat, deux positions s'affrontent déjà sur les questions budgétaires. D'un côté, « l'entourage immédiat du chef de l'État, [et] le premier ministre sont convaincus que le changement doit s'exprimer par une politique brutale de soutien à l'activité » (Bauchard, 1986, p. 59). De l'autre, d'après F.-X. Stasse, conseiller à l'Élysée, « les rocardiens [tels que lui] [...], prévenaient avant 1981 que le programme économique [...] risquait d'entraîner des déséquilibres économiques et financiers majeurs » (Grunberg, 2006, p. 2), tout comme J. Delors, dont « l'obsession est de réduire les dépenses budgétaires » (Attali, 1993, p. 99) et qui, dès le mois de novembre 1981, « prononce un mot épouvantail : “la pause” [dans les dépenses de l'État] » (Favier et Martin-Roland, 1990, p. 409).

Une opposition émerge aussi sur les questions monétaires. D'un côté, il y a les partisans d'une gestion restrictive du franc, comme le gouverneur de la Banque de France, R. de la Genière, prêt à démissionner car il est « préoccupé par le dérapage budgétaire et la menace sur les équilibres de l'économie française que fait peser la politique de relance » (Duchaussoy, 2011, p. 142), mais qui constate avec étonnement que le nouvel exécutif n'a pas l'intention de dévaluer en mai 1981 (Pfister, 1985, p. 246 ; Mauroy, 2003, p. 172). De l'autre côté, il y a les défenseurs du « principe d'une forte dévaluation assortie de l'abandon du SME », comme J.-P. Chevènement, qui considère que « rester dans le SME en opérant une relance même modérée » est une erreur (Chevènement, 1985, p. 47, p. 270).

L'étude des prises de position des acteurs au cours des différentes phases de la controverse donne une idée du poids comparatif des thèmes budgétaire et monétaire, et des rapports de force entre partisans et opposants au sein de chaque thème (Tableau 1). Malgré leurs imperfections<sup>13</sup>, ces chiffres offrent, selon nous, un bon indice du déroulement de la controverse. Si l'évocation des questions budgétaires apparaît relativement constante tout au long de la controverse, celle des questions monétaires se révèle plus forte en fin qu'en début de controverse. Par ailleurs, si l'on examine, au sein de chaque thème, les rapports de force entre partisans et opposants, des différences marquées s'observent. À propos des questions budgétaires, le nombre des partisans de la relance diminue, tandis que celui des partisans de la rigueur augmente. De même, concernant les questions monétaires, le nombre des partisans de dévaluations successives (dans le cadre du SME)

13. Si nous n'avons pas pu recueillir les prises de position des 34 acteurs pour chaque thème et à chaque phase (d'où la modalité « indéterminés »), ce n'est pas uniquement dû à l'insuffisance de nos sources, c'est aussi lié au fait que chaque acteur n'a pas été constamment impliqué dans la controverse tout au long de celle-ci (certains en sont sortis avant mars 1983, d'autres y sont entrés après mai 1981).

augmente, tout comme celui des partisans et des opposants à la sortie du SME, thème autour duquel finissent par se cristalliser les oppositions.

TABLEAU 1. – *Les prises de position individuelles par thème et par phase*<sup>14</sup>

	1981	1982	1983
<i>Prises de position sur les questions budgétaires</i>			
Relance	19	15	16
<i>partisans</i>	13	8	8
<i>opposants</i>	6	7	8
<i>indéterminés</i>	15	19	18
Rigueur	15	22	21
<i>partisans</i>	7	20	21
<i>opposants</i>	8	2	1
<i>indéterminés</i>	19	12	13
Dévaluation	12	13	20
<i>partisans</i>	7	13	18
<i>opposants</i>	5	0	2
<i>indéterminés</i>	22	21	14
Sortie SME	7	22	24
<i>partisans</i>	3	10	8
<i>opposants</i>	4	12	16
<i>indéterminés</i>	27	12	10

*Lecture* : En 1981, une prise de position concernant la politique de relance est recensée pour 19 acteurs sur 34, contre 15 qui sont indéterminés. Parmi les 19, 13 en sont partisans et 6 en sont opposants.

En combinant toutes ces informations sur les prises de position individuelles thème par thème, il est possible de déterminer le positionnement de chaque acteur, à chaque phase, vis-à-vis de l'alternative entre relance et rigueur. Les partisans de la relance sont ceux qui combinent des opinions favorables à une politique budgétaire expansionniste et à une forte dévaluation pouvant entraîner la sortie du SME, tandis que les partisans de la rigueur sont ceux qui combinent des opinions favorables à un freinage des dépenses budgétaires et, si nécessaire, à des dévaluations encadrées par le SME. Alors que le nombre des premiers ne fait que diminuer, le nombre des seconds ne fait qu'augmenter (Tableau 2), et la controverse voit progressivement se dessiner deux camps. Cette évolution des prises de position et du rapport de force au sein de l'espace décisionnel n'est sans doute pas pour rien dans le choix de F. Mitterrand d'arbitrer finalement en faveur de la politique de rigueur<sup>15</sup>. À cela s'ajoute l'impression d'une hétérogénéité du côté des partisans de la relance, alors même que les partisans de la rigueur font bloc. À propos des premiers, Charles Salzmann, conseiller à l'Élysée, écrit : « ils

14. Chaque chiffre du tableau doit être rapporté à son maximum possible qui est de 34.

15. Même si d'autres raisons entrent aussi en ligne de compte, comme la sensibilité de F. Mitterrand au projet de construction européenne (Attali, 1993, p. 399).

ne visent pas tous le même objectif » (1996, p. 88) : si certains, comme J. Riboud et J.-J. Servan-Schreiber, cherchent surtout à desserrer les contraintes européennes pour libérer les entreprises françaises, d'autres, comme P. Bérégoval, L. Fabius ou J.-P. Chevènement, sont plutôt préoccupés par le desserrement des contraintes monétaires imposées au franc au sein du SME. Comment, cependant, comprendre une telle évolution des opinions ? C'est ce que nous allons examiner à présent, en commençant par étudier le champ de la controverse.

TABLEAU 2. – *Les prises de position par rapport à l'alternative entre relance et rigueur*

	1981	1982	1983
Partisans de la relance	14	11	9
Pas de position connue	14	6	4
Partisans de la rigueur	6	17	21

*Lecture* : En 1981, 14 acteurs sur 34 sont partisans de la relance, 14 n'ont pas de prise de position affichée, et 6 sont partisans de la rigueur.

## La structure du champ et les mécanismes sociaux de la décision

Ayant présenté les acteurs formant l'espace décisionnel et décrit l'évolution de la controverse, nous nous intéressons à présent à la structure de cet espace, et aux formes de capital qui y exercent un effet. Nous montrons le lien qui existe entre les positions au sein du champ et les prises de position en matière de politique économique. Nous mettons au jour le phénomène de concurrence de statut, et un mécanisme social qui le caractérise ici, l'homophilie sociale.

### *Deux formes de capital efficaces : étatique et politique*

Les acteurs qui composent l'espace décisionnel appartiennent, on l'a vu, à des champs différents : politique, bureaucratique, universitaire ou patronal. Cependant, une analyse des correspondances multiples (ACM) permet d'en faire ressortir la structure. Nous nous appuyons pour ce faire sur des données sociodémographiques individuelles, considérant que les prises de position en matière économique sont liées à des variables sociologiques, telles que l'appartenance générationnelle, la trajectoire scolaire et professionnelle, et l'engagement politique (Tableau 3)<sup>16</sup>.

Du point de vue de la répartition par âge, la population s'organise en trois tiers quasi égaux, les moins de 40 ans étant légèrement surreprésentés par rapport aux 40-54 ans et aux 55 ans et plus. En ce qui concerne les études supérieures, 68 % sont

16. Les 34 acteurs impliqués dans le « tournant » possèdent leur notice dans le *Who's Who*, ce qui garantit une information homogène à leur propos, que nous complétons le cas échéant par d'autres, issues du *Bottin administratif*. Bien que l'intensité de l'engagement dans la controverse soit variable d'un individu à l'autre selon le moment (ce qui est visible dans les réseaux : ceux qui n'y sont pas encore entrés ou qui en sortent sont repérables par leur absence de lien), nous avons fait le choix méthodologique de conserver l'ensemble des acteurs de notre population en permanence dans l'ACM.

issus d'une Grande école (ENA, Polytechnique, Science Po Paris), et 40 % sont titulaires d'un diplôme universitaire en économie, contre 29 % en droit ou en lettres. À propos de la carrière professionnelle, 59 % sont des hauts fonctionnaires, et appartiennent à un grand corps, soit administratif<sup>17</sup>, soit technique<sup>18</sup> ; les autres appartiennent (ou appartenaient) aux milieux de l'industrie, de la banque, de l'enseignement, de la presse. En matière d'engagement politique, 44 % appartiennent explicitement au Parti socialiste<sup>19</sup>, mais cette proportion monte à 75 % si l'on tient compte des liens plus informels liés à l'appartenance à des cercles d'expertise (Fulla, 2016). Sept d'entre eux se rattachent à la motion présentée par F. Mitterrand au Congrès de Metz en 1979<sup>20</sup>, près de la moitié sont auteurs d'un ou plusieurs ouvrages traitant de questions économiques, et un tiers de questions politiques<sup>21</sup>.

TABLEAU 3. – Principaux attributs des décideurs du « tournant »<sup>22</sup>

Variables	Modalités	Effectif par modalité	Fréquence par modalité (%)
<i>1. Génération</i>			
Âge (1 variable)	Moins de 40 ans	12	36
	De 40 à 54 ans	11	32
	55 ans et plus	11	32
<i>2. Trajectoires scolaire et professionnelle</i>			
Grande école (3 variables)	ENA = oui	14	41
	X = oui	7	21
	Sciences Po = oui	18	53
Diplôme universitaire (1 variable)	Économie	14	40
	Droit ou Lettres	10	29
.../...			
Appartenance à un grand corps (1 variable)	Non	10	29
	Administratif	9	27
	Technique	11	32

17. Les grands corps administratifs rassemblent le Conseil d'État, la Cour des comptes, l'Inspection générale des finances, l'Inspection générale des affaires sociales, l'Inspection générale de l'administration.

18. Les grands corps techniques rassemblent les ingénieurs des Mines, des Ponts, des Eaux et des Forêts, les administrateurs de l'Insee.

19. Nous avons recensé les fonctions au sein du PS, ainsi que les mandats électifs.

20. Le Congrès du PS à Metz, du 6 au 8 avril 1979, scelle la domination de F. Mitterrand et le choix de la stratégie de relance économique à l'élection présidentielle, face aux motions de P. Mauroy et M. Rocard, plus favorables à la rigueur et au respect des contraintes du SME (Simon, 2014). Nous avons codé les soutiens (affichés) à chaque motion au Congrès de Metz de 1979 en nous fondant sur *L'unité. L'hebdomadaire du Parti socialiste*, 1979, 334, p. 12.

21. Codage réalisé à partir des ouvrages cités dans la fiche bibliographique du *Who's Who*. Nous avons recensé les livres écrits lorsqu'ils concernaient l'économie ou la politique.

22. Afin d'éviter tout anachronisme, nous avons veillé à ce que tous les attributs soient ceux possédés par les acteurs à la même date, soit mai 1981. Autre avantage : la structure sociale produite reste donc stable tout au long de la controverse, ce qui nous permet de l'utiliser comme variable indépendante du début à la fin de l'analyse.

Carrière de haut fonctionnaire (1 variable)	Non	14	41
	Oui	20	59
<i>3. Engagement politique</i>			
Auteur d'ouvrage(s) (2 variables)	Traitant d'économie = oui	15	44
	Traitant de politique = oui	11	32
Fonction ou mandat au PS (1 variable)	Oui	15	44
Prise de position au Congrès de Metz (1 variable)	Motion A (Mitterrand)	7	21
	Autre motion	8	23
	Non	19	56
<i>Total</i>		<i>34</i>	<i>100</i>

L'ACM comporte 11 variables actives correspondant à 26 modalités (Tableau 3), projetées sur un plan factoriel (Figure 1). Le premier axe (horizontal) délivre 23 % de l'information totale. Il distingue les acteurs selon les variables de trajectoires scolaire et professionnelle (modalités en triangle) et d'âge (en cercle). Il oppose<sup>23</sup>, à droite du plan, des individus plus jeunes, ayant fréquenté les Grandes écoles (ENA, Sciences Po), appartenant aux grands corps (administratifs notamment), et faisant carrière dans la haute fonction publique ; et, à gauche, des personnes plus âgées et qui se définissent surtout négativement, comme n'appartenant pas aux grands corps, n'ayant pas fréquenté de Grande école, ni fait carrière dans la haute fonction publique. Cet axe peut, selon nous, s'interpréter comme l'expression d'une première forme de capital, que nous proposons de nommer *étatique*, car elle est produite par, et au sein de, l'État, à travers la fréquentation de ses institutions les plus centrales : Grandes écoles, grands corps, haute administration<sup>24</sup>.

Le second axe (vertical) délivre 16 % de l'information totale. Il discrimine cette fois les individus sur des critères ayant trait à l'engagement politique (modalités en carré) et, notamment, à la proximité avec le PS. Il oppose<sup>25</sup>, en haut du plan, des acteurs ayant un mandat électif et/ou une fonction au PS, ayant participé au Congrès de Metz en 1979 et à la campagne présidentielle en 1981, et dont la parole politique s'exprime dans des ouvrages traitant de politique, certains appartenant aux grands corps administratifs ; et, en bas, des hauts fonctionnaires appartenant aux grands corps techniques, et qui se définissent surtout négativement par leur faible lien avec le champ politique (pas d'affiliation au PS, pas de

23. Les modalités retenues pour l'interprétation de l'axe 1, selon la méthode des contributions (voir Annexe 3-A) sont soulignées d'un trait fin.

24. Dans le cas de la France, P. Bourdieu (1989) a montré l'homologie structurale existante entre les champs des Grandes écoles et du pouvoir. Dans notre cas, la référence à l'analyse de P. Bourdieu est d'autant plus pertinente que son enquête s'effectue dans les années 1960, soit moins de vingt ans avant l'épisode du « tournant ».

25. Les modalités retenues pour l'interprétation de l'axe 2, selon la méthode des contributions (voir Annexe 3-B) sont soulignées d'un trait gras (la modalité « grand corps administratif » contribue aux deux axes).

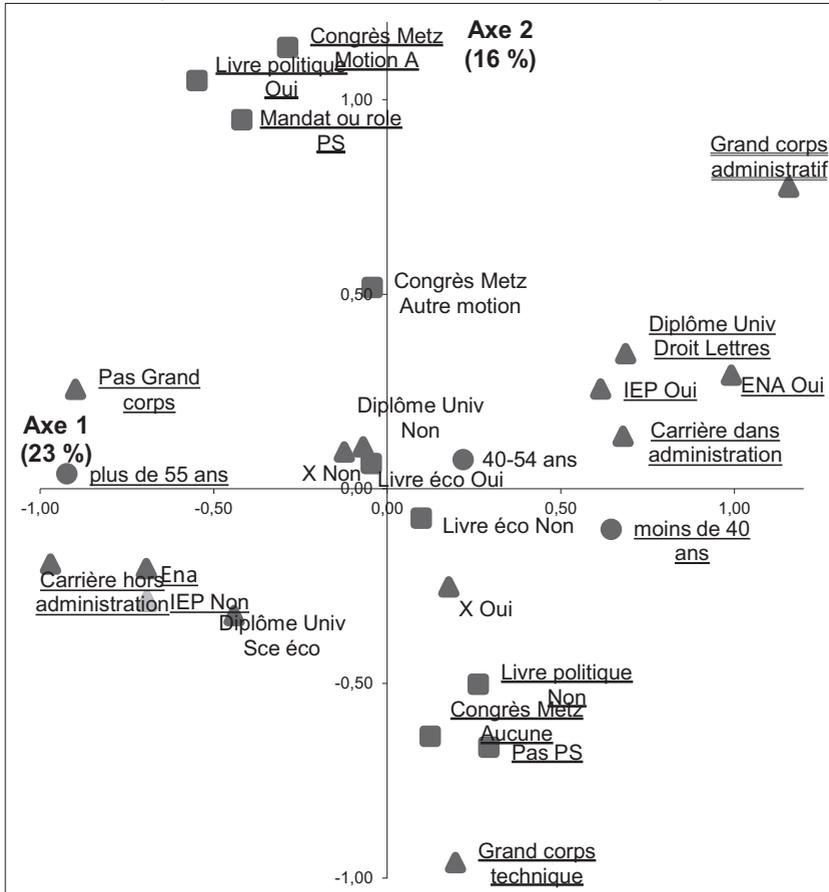
mandat électif). Cet axe peut selon nous s'interpréter comme une seconde forme de capital, effective au sein de l'espace décisionnel du « tournant », que nous proposons d'appeler *politique*, du fait qu'elle discrimine les individus en fonction de leur appartenance plus ou moins marquée à un parti politique (ici le Parti socialiste).

L'espace décisionnel, ainsi structuré par deux formes de capital, étatique et politique, permet de distinguer quatre sous-ensembles d'acteurs (Figure 2). Au sein du cadran bas, à droite, les acteurs allient capital étatique (sur l'axe 1) et compétences techniques (sur l'axe 2), tandis qu'en haut à droite ils allient capital étatique administratif (sur l'axe 1) et capital politique (sur l'axe 2). Au sein du cadran haut, à gauche, les acteurs disposent d'une plus longue expérience professionnelle et politique (sur l'axe 1) et d'un capital politique (sur l'axe 2) accumulé sur le long terme, qui les distinguent de ceux en haut à droite. Enfin, en bas à gauche se trouve un ensemble hétérogène d'experts économistes issus du secteur privé ou de l'université, qui sont plus lointainement liés aux champs politique et étatique. Au-delà des deux formes de capital, l'ACM suggère l'existence de trois formes de *statut* en concurrence dans la prise de décision en matière de politique économique : le *statut politique d'expérience* lié à une position dominante au sein du champ politique et à une appartenance à celui-ci sur la longue durée ; le *statut politique-étatique* lié à la possession simultanée, mais plus récente, des deux formes de capital<sup>26</sup> ; enfin, le *statut étatique-technique*, lié à la fréquentation des principales institutions du champ étatique (Grandes écoles, grands corps, haute administration).

Il est possible de relier la structure de l'espace décisionnel aux prises de position des acteurs en mai 1981 (Figure 3). Les partisans de la relance (soulignés) se situent plutôt du côté du capital politique, tandis que les partisans de la rigueur (entourés) sont plutôt situés du côté du capital étatique. Cette opposition s'appuie à la fois sur 1) une différence de socialisation scolaire et professionnelle : à gauche du plan, la formation et la carrière politique et militante ; à droite, celle des Grandes écoles et des grands corps ; 2) une différence de génération : à gauche, une tendance à être plus âgés, à droite, plus jeunes ; et 3) une différence de statut : à gauche, le statut politique d'expérience et politique-étatique, caractérisé par des positions temporellement dominantes au sein de l'exécutif (président, ministre, secrétaire général) ; et, à droite, le statut étatique-technique, caractérisé par des positions temporellement dominées, de conseil et d'expertise.

À ce stade du processus régulateur, les dirigeants socialistes sont donc fidèles à la ligne politique défendue lors de la campagne présidentielle. Ils justifient leur prise de position en s'appuyant soit sur le registre de la conviction : « nul n'a contesté l'augmentation de plus de 20 % des dépenses publiques contenues dans les documents budgétaires élaborés par Fabius, seul Delors a exprimé des réserves et témoigné de son inquiétude » (Pfister, 1985, p. 245) ; soit sur le registre du devoir vis-à-vis de l'électorat : « l'entourage immédiat du chef de l'État [...] comme le premier ministre sont convaincus que le changement doit s'exprimer toujours par une politique brutale de soutien à l'activité » (Bauchard, 1986, p. 59) et « aucun des principaux ministres de l'époque, y compris Rocard, ne regrette ces choix initiaux » (Favier et Martin-Roland, 1990, p. 113).

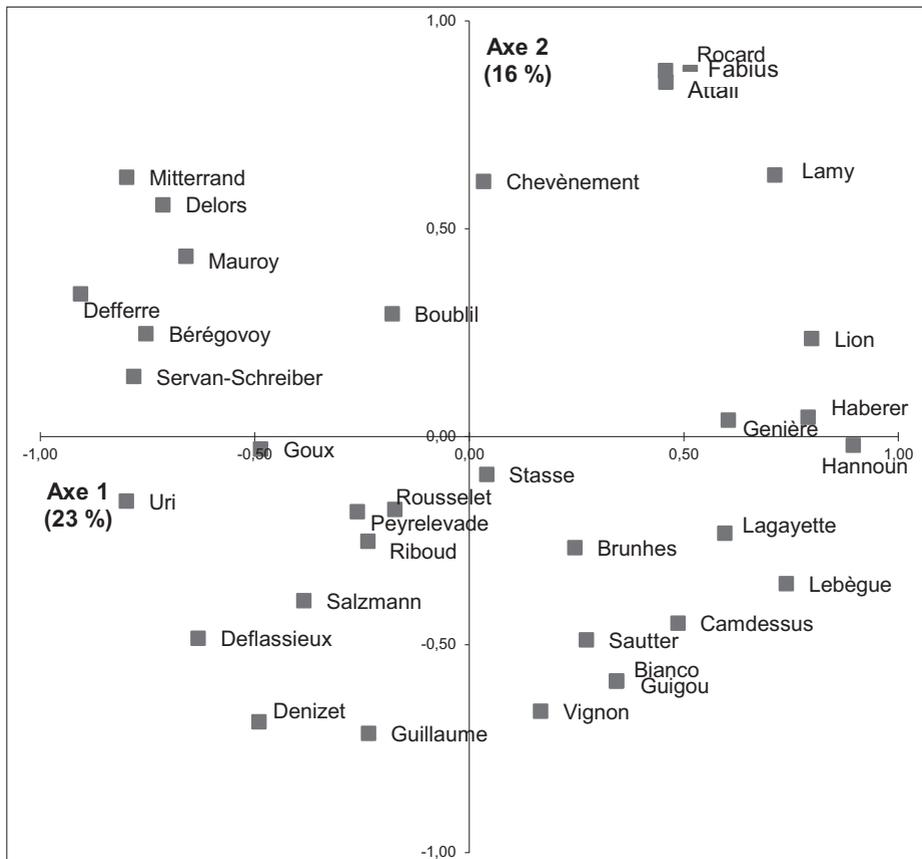
26. La spécificité de cette forme de statut est sa non-congruence : elle réunit les deux formes de capital, pourtant opposées au sein de l'espace décisionnel. Dans la théorie néostructurale, la non-congruence de statut permet à certains acteurs de peser sur le processus régulateur (Lazega, 2009, p. 549).

FIGURE 1. – *L'espace décisionnel du « tournant » : le nuage des modalités*

Chez certains membres des cabinets ministériels et des hautes administrations, cependant, le discours n'est pas le même. Pour J. Peyrelevalde, par exemple, « juste avant la première dévaluation – loupée – d'octobre 1981, certains membres du cabinet de Matignon ont tiré la sonnette d'alarme. Un jour, dans son bureau, Mauroy nous lance, comme il aimait le faire : “Alors les enfants, on va où ?” On lui répond : “Droit dans le mur” » (Bouchet-Petersen, 2013). De fait, fin 1981, « [Peyrelevalde] est, avec Lagayette et Stasse, l'un des tout premiers à tirer la sonnette d'alarme, à prêcher la rigueur » (Baume, 1993, p. 51). Même tonalité à la Banque de France, qui « se montre hostile à ce radical changement de paradigme. Elle milite au contraire pour un respect accru des grands équilibres [...] la lutte contre l'inflation [...] la Banque prône une politique globale et restrictive » (Duchaussoy, 2011, p. 74). Son gouverneur « exhorte, dans ses lettres, le ministre des Finances Jacques Delors à infléchir la politique suivie. La Banque craint que celle-ci ne s'avère dangereuse et ne menace, à terme, l'objectif de réduction de l'inflation institutionnalisé depuis cinq ans » (Duchaussoy, 2010, p. 4).

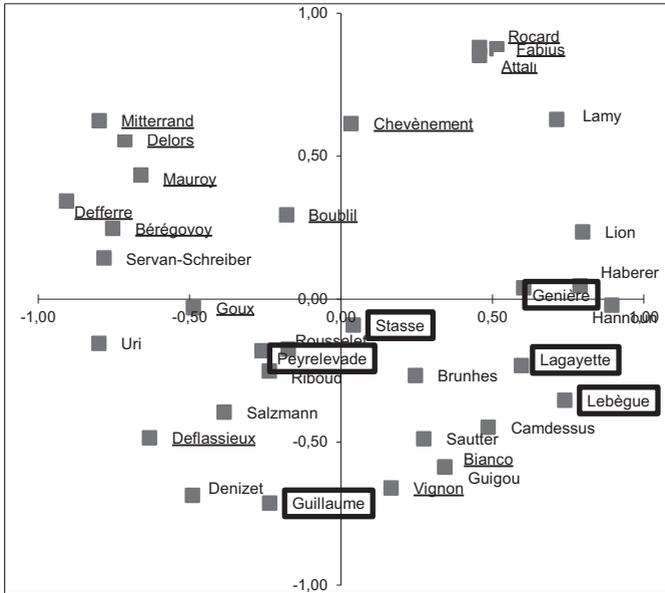
Au départ minoritaire, illégitime et temporellement dominée, la rigueur va progressivement voir son nombre de partisans augmenter. Elle devient ensuite légitime, dominante, et finit par s'imposer à travers les choix de F. Mitterrand en mars 1983. Nous nous intéressons, à présent, à un mécanisme social sous-jacent qui a permis sa diffusion.

FIGURE 2. – *L'espace décisionnel du « tournant » : le nuage des individus*



### La concurrence de statut

La comparaison de l'état des prises de position en 1981 et en 1982 (Figure 4a) met au jour un mécanisme social important pour le processus régulateur, celui d'« homophilie sociale » (Éloire, 2014) : qui se ressemble en vient à partager la même opinion. Les partisans de la rigueur se regroupent majoritairement en bas du plan, c'est-à-dire dans l'espace où cette prise de position est apparue originellement : l'analyse montre que de plus en plus d'acteurs parmi ceux que nous avons identifiés en 1981 comme indéterminés l'adoptent, et que ces nouveaux

FIGURE 3. – *État des prises de position dans la controverse : mai 1981*

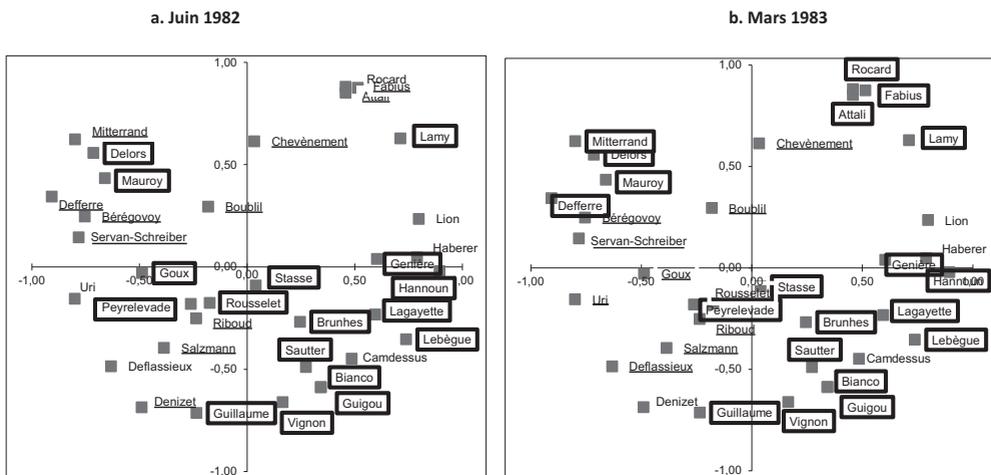
ralliés sont sociologiquement proches, en termes de position au sein de l'espace décisionnel, de ceux qui ont été repérés comme les pionniers de l'adoption d'une politique de rigueur ; d'où l'idée d'un effet d'homophilie sociale.

Ce mécanisme entraîne d'autres changements d'opinion notables à partir de juin 1982, à savoir ceux du premier ministre P. Mauroy, et du ministre de l'Économie J. Delors (en haut à gauche du cadran), qui s'affichent désormais comme des partisans résolus de la rigueur. Alors que la relance bénéficiait de la légitimité des urnes dans le contexte du début de septennat, la confrontation à certaines difficultés économiques finit par légitimer, chez eux, l'expression d'une opinion différente. Le revirement est d'autant plus aisé que P. Mauroy et J. Delors exprimaient déjà, dès avant la campagne, au Congrès de Metz en 1979 par exemple, leurs doutes quant au programme économique affiché par le candidat socialiste.

J. Delors est le premier à s'exprimer. Il tente en vain « de convaincre Mauroy et Mitterrand de l'urgence de la situation » : « j'invitais à une pause dans l'annonce des réformes. Malgré la dévaluation, la situation restait incertaine sur le marché des changes, [...]. C'est à dessein que j'employai le mot choc de pause pour frapper l'opinion publique » (Duchaussoy, 2011, p. 80-81). Ses appels restent, dans un premier temps, isolés, P. Mauroy condamnant ses déclarations, avant de lui-même se rallier, dans un second temps, à sa position, début 1982 (Bauchard, 1986, p. 59). En juin 1982, un premier plan de rigueur est mis en œuvre, mais F. Mitterrand continue de balancer entre relance et rigueur. En mars 1983, le nombre des partisans de la rigueur a cependant encore grandi (Figure 4b), le même mécanisme social d'homophilie continuant d'exercer ses effets, et les partisans de la relance n'occupent plus désormais qu'une zone très circonscrite de l'espace décisionnel : sur la période 1981-1983, on dénombre ainsi

dix-neuf changements d'opinions, contre quinze opinions stables ; parmi les changements, cinq l'ont été vers la relance, et quatorze vers la rigueur.

FIGURE 4. – *État des prises de position dans la controverse*



L'analyse montre l'importance de la concurrence entre les différentes formes de statut dans le cadre du processus régulateur. Ces statuts sont hiérarchisés : ainsi, les postes décisionnels, au gouvernement, reviennent à ceux qui possèdent du capital politique, tandis que ceux qui possèdent du capital étatique occupent plutôt des fonctions de conseil et d'expertise. Cependant, paradoxalement, c'est l'opinion portée par les détenteurs de statut étatique-technique qui finit par s'imposer progressivement au terme de la controverse. Celle-ci est d'abord adoptée par deux détenteurs du statut politique d'expérience (P. Mauroy et J. Delors), mais qui, étant détenteurs du même type de statut politique d'expérience que le président, ne parviennent pas à l'influencer. C'est le changement d'opinion de certains détenteurs de la forme de statut non congruente, politique-étatique (J. Attali, L. Fabius ou M. Rocard) qui, dans la dernière phase de la controverse, semble être déterminant. Afin de comprendre cet autre aspect du processus régulateur, nous allons à présent nous intéresser à l'infrastructure relationnelle de l'espace décisionnel.

## L'infrastructure des réseaux et les mécanismes relationnels de la controverse

Cette troisième partie complète notre analyse du processus régulateur par une dimension essentielle que permet de saisir l'analyse de réseaux sociaux (ARS), à savoir l'action collective à travers les interactions (Ermakoff, 2008) et les liens de collaboration (Lazega, 2001). Après en avoir décrit la structure et l'évolution, nous examinons deux mécanismes relationnels caractéristiques du phénomène de coopération entre concurrents : l'intermédiarité et la construction de niches sociales.

## ***La structure et l'évolution du réseau de collaboration***

Les premiers jours à l'Élysée sont décrits comme suit par J. Attali : « Des hommes neufs n'ayant pas la moindre idée des rouages de l'État s'installent à l'Élysée. Autour du président quatre équipes s'organisent. [...] Avec la mienne, chargée des sommets internationaux et "d'avoir des idées". [...] Dont moi, quatre collaborateurs : J.-L. Bianco, P. Morel, S. Royal et F. Hollande. » (Attali, 1993, p. 25). Parmi les noms cités, J.-L. Bianco est « son ami d'enfance, énarque et conseiller d'État comme lui », et F. Hollande et S. Royal sont « deux jeunes hauts fonctionnaires sortis un an plus tôt de l'ENA » qu'il a « pris sous son aile » (Auffret, 2009, p. 73, p. 92). A Matignon, on apprend que, « à l'origine, Mauroy souhaitait avoir à ses côtés Deflassieux, un ami banquier. Celui-ci avait décliné l'invitation et lui avait suggéré le nom de Peyrelevalde pour diriger son cabinet. Mais le jeune polytechnicien n'était pas assez mitterrandien pour prétendre à une telle responsabilité. D'où le choix de Lion » (Ravaï, 1997, p. 25). Pour Rivoli, J. Delors explique : « P. Lagayette s'est aussitôt mis à constituer le cabinet, en me consultant. Une profonde amitié me liait à [lui]. Il était membre d'Échanges et projets<sup>27</sup>. [...] Les directeurs adjoints jouaient aussi un rôle important [...]. P. Lamy, qui a été le premier d'entre eux, a cru bon de rejoindre ensuite l'équipe de P. Mauroy. J'insiste sur la solidité de l'ensemble, très soudé, ce qui a singulièrement pesé au moment des décisions difficiles de mars 1983. » (Delors, 2004, p. 129-130).

Comme le montrent ces exemples, les entourages respectifs des membres du pouvoir exécutif (Sawicki et Mathiot, 1999 ; Eyméri-Douzans et Bioy, 2015) se construisent sur la base de liens de collaboration antérieurs, ou de recommandations. En 1981, de fait, 53 % des membres de la commission économique du PS se retrouvent dans les cabinets ministériels (Fulla, 2016, p. 784). Les notions d'« équipe » et d'« amitié » personnelles ou professionnelles (Lazega, 2001 ; Éloire, 2010 ; Penalva, 2010) sont mises en avant dans les compositions des cabinets, qui sont généralement des entités de taille restreinte. À titre d'exemple, d'après le *Bottin administratif* de 1981, les cabinets de l'Élysée et de Matignon comportent chacun vingt-cinq membres, celui du ministre de l'Économie n'en comporte que dix, et celui du ministre du Budget que huit. Le travail y est intense et collectif : il s'agit de partager des idées, de se forger des avis sur des sujets divers, et de produire rapidement des notes, analyses, bilans, discours, etc. Les archives consultées portent la trace de ce travail : les conseillers communiquent régulièrement entre eux, en s'adressant mutuellement des documents qu'ils annotent et se renvoient. Chaque cabinet étant rattaché à « son » ministre, il est donc potentiellement concurrent des autres cabinets lorsque les points de vue défendus divergent<sup>28</sup>, mais chaque cabinet est aussi susceptible de coopérer avec les autres, selon les circonstances. Ils forment donc une infrastructure relationnelle, dont l'étude systématique apparaît nécessaire à la compréhension du processus régulateur.

27. Association lancée par J. Delors en 1973 (Dagnaud et Mehl, 1982, p. 106 ; Delors, 2004, p. 115-116).

28. Durant l'épisode du « tournant », d'autres questions économiques suscitent aussi la controverse au sein de l'exécutif : par exemple, les membres du cabinet de P. Mauroy se trouvent régulièrement en concurrence avec ceux de l'Élysée, pour la définition des politiques de l'emploi (Mathiot, 2001, p. 106) ou sur la manière de conduire les nationalisations (Margairaz, 2001, p. 351). Dans la période qui suit directement le « tournant », les membres du cabinet du ministre délégué à l'Emploi J. Ralite et ceux du ministre des Affaires sociales P. Bérégovoy s'opposent sur les solutions à apporter face aux restructurations des entreprises industrielles (Tracol, 2019, p. 71).

Pour reconstituer les liens de collaboration au sein de l'espace décisionnel, nous nous appuyons avant tout sur les données issues du *Bottin administratif*<sup>29</sup> pour construire un réseau de liens de coappartenance (Finez et Comet, 2011 ; Pette et Éloire, 2016), en considérant qu'un lien entre deux acteurs existe dès lors qu'ils appartiennent tous deux, au même moment, à la même entité (Élysée, Matignon, Rivoli). Nous établissons les règles suivantes : un lien est créé entre deux acteurs lorsqu'ils appartiennent tous deux 1) à une même entité en ce qui concerne les membres des cabinets, 2) au gouvernement en ce qui concerne les liens entre les ministres et le premier ministre, 3) au cercle des proches de F. Mitterrand en ce qui concerne les liens entre le président et les ministres. Nous obtenons ainsi, du point de vue méthodologique, un réseau bimodal (individus-entités ou rôles) que nous transformons en réseau unimodal (individus-individus) non dirigé. Nous réalisons cette opération trois fois, pour les phases de mai 1981, juin 1982 et mars 1983, en tenant compte des changements relationnels qui interviennent d'une période à l'autre. Certains acteurs entrent progressivement dans la controverse, tel J. Riboud, que le président commence à solliciter sur les questions économiques au cours de l'année 1982, bien que les deux se connaissent depuis 1971 (Boublil, 1990, p. 22, p. 36). D'autres en sortent, tels D. Lebègue et R. Lion, qui quittent le cabinet de Matignon, respectivement pour la direction du Trésor et la Caisse des dépôts et consignations. Et d'autres encore circulent entre les entités, telle É. Guigou qui est à la direction du Trésor en 1981, puis à Rivoli en 1982, et enfin à l'Élysée en 1983.

Nous utilisons aussi des informations moins systématiques que celles du *Bottin administratif*, mais tout aussi riches et importantes pour la compréhension du processus régulateur étudié, apportées par les sources qualitatives, tels les liens d'amitié ou d'inimitié et les alliances ponctuelles (Annexe 4). Ce travail de reconstitution est facilité par la taille réduite de la population enquêtée et par la profusion et la précision des sources et témoignages disponibles, et des travaux de recherche d'ores et déjà réalisés sur le « tournant ». Une description de la structure des trois graphes montre que le nombre de liens ne fait qu'augmenter d'une phase à l'autre, de même que la densité<sup>30</sup> et le degré moyen<sup>31</sup> (Tableau 4), traduisant bien la croissance de l'activité relationnelle au sein de l'espace décisionnel, et donc le renforcement du phénomène étudié ici, de coopération entre concurrents.

TABLEAU 4. – *Description des réseaux à travers trois indicateurs*

	Nombre de liens	Densité (%)	Degré moyen
1981	67	11,9	3,9
1982	76	13,5	4,5
1983	89	15,8	5,2

29. Une enquête par questionnaire sociométrique (Lazega, 1998) n'est plus envisageable à une telle distance historique de l'événement.

30. Nombre de liens observés divisé par nombre de liens total possible.

31. Nombre moyen d'acteurs auxquels un individu du réseau est connecté.

## ***La coopération entre concurrents***

L'augmentation des liens entre la première et la seconde phase du processus régulateur peut donc trouver son explication dans le phénomène de coopération entre concurrents. En effet, certains acteurs appartenant à des entités au départ séparées cherchent, dès la fin de 1981, à nouer des liens, comme l'explique J. Peyrelevade : « La première alerte sérieuse a été la dévaluation de 1981. Elle a été ratée. Le ministre des Finances nous a soumis un plan à peu près inexistant. [...] il nous fallait [...] se faire des alliés de Delors, de Stasse à l'Élysée, et aux Finances de Lagayette. Cela afin de contrebalancer l'influence d'Attali qui entretenait le président dans des illusions. » (Roussel, 2015, p. 404). Cette stratégie aboutit, en juin 1982, à une alliance entre P. Mauroy et J. Delors : « “Faisons équipe” dit le premier ministre à son ministre des Finances. Delors donne son accord. Ce soir-là, la décision est prise de “faire passer la rigueur en force et vite” » (Baume, 2013, p. 58).

F.-X. Stasse pour l'Élysée, J. Peyrelevade pour Matignon et P. Lagayette pour Rivoli jouent ainsi le rôle d'intermédiaires, et leurs prises de contact mutuelles ont un effet sur l'évolution de la structure du réseau de collaboration. « Nous étions totalement isolés, explique Peyrelevade, mais Mauroy a été courageux, il a imposé cette politique avec l'aide de Delors, Lagayette et Stasse notre grand soutien à l'Élysée. Nous étions opposés à la relance par la consommation. » (Baume, 2013, p. 60). Cet isolement, qui est clairement visible dans le réseau de 1981, où les partisans de la rigueur (nœuds de couleur noire) sont peu nombreux, dispersés et périphériques (Graphe 1), tend à se résorber progressivement. Dans le réseau de 1982, ils sont nettement plus nombreux, interconnectés et centraux, du fait des liens interentités qui ont été noués (Graphe 2) ; tendance qui se confirme en 1983, où ils forment désormais un bloc relationnel dense (Graphe 3). À l'inverse, les partisans de la relance (nœuds de couleur grise), centraux au départ, sont peu à peu concurrencés par ceux de l'autre camp et, dans la dernière phase du processus régulateur, apparaissent beaucoup moins soudés collectivement.

Ainsi, le mécanisme d'*intermédiation* déclenché par le travail relationnel conjoint de F.-X. Stasse, J. Peyrelevade et P. Lagayette non seulement contribue à accroître l'activité globale du réseau en favorisant l'augmentation de sa densité (Tableau 4), mais aussi modifie la nature des liens de coopération. En effet, d'abord façonné par les liens internes à chaque entité, le réseau s'ouvre progressivement aux liens entre les différentes entités<sup>32</sup>. C'est ce que permet de saisir l'indicateur appelé E-I index<sup>33</sup>, qui montre que le réseau des acteurs du « tournant » est de moins en moins structuré par les liens intra-entités, et de plus en plus par les liens interentités (Tableau 5) : en 1981, le ratio est négatif donc favorable aux liens intra-entités (plus nombreux que les liens interentités) ; en 1982, la tendance est la même, mais l'indicateur régresse ; enfin, en 1983, la tendance s'inverse, le ratio devient positif donc favorable aux liens interentités.

32. Nous avons attribué à chaque acteur, pour chaque période, son entité d'appartenance. Notre partition est la suivante : Élysée, Rivoli, Budget, Matignon, Trésor, autre ministère, hors État.

33. Indicateur qui, au sein d'un réseau partitionné, calcule le ratio du nombre de liens entre acteurs appartenant à la même entité, et entre acteurs appartenant à des entités différentes.

TABLEAU 5. – *Le score d'E-I index par période*

Période	E-I index
Mai 1981	- 0,55
Juin 1982	- 0,45
Mars 1983	0,21

*Lecture* : Plus l'E-I index est élevé, plus sont nombreux les liens entre acteurs d'entités différentes.

Le phénomène de coopération entre concurrents repose donc sur un premier mécanisme relationnel, l'intermédiation. Cependant, l'analyse de l'évolution de l'infrastructure relationnelle du processus régulateur en fait apparaître un second : la construction de niches sociales<sup>34</sup>. Le bloc dense, formé par les partisans de la rigueur au sein du réseau de 1983, peut s'interpréter comme tel<sup>35</sup>. En effet, les acteurs qui le composent occupent une position structurellement équivalente (Lazega, 1998) au sein du réseau, jouant ainsi un rôle similaire dans la division collective du travail de décision. En défendant collectivement la rigueur, ils contribuent à lui donner une force collective au sein de l'espace décisionnel. Le travail relationnel, au départ informel, prend, de fait, un tour de plus en plus organisé.

Au cours de la première phase (entre 1981 et 1982), le travail d'élaboration de l'argumentaire favorable à la rigueur s'effectue donc séparément à l'intérieur de chaque entité. Les sources évoquent la création, au sein du cabinet présidentiel, d'un premier sous-groupe, parfois appelé les « cinq de l'Élysée » (Favier et Martin-Roland, 1990, p. 484), et qui, selon J. Attali qui en est membre, avec É. Guigou, C. Sautter, F.-X. Stasse et J.-L. Bianco, se réunit « tous les jours » à partir de 1982 : « Les notes se multiplient : comment réduire les importations sans sortir du SME ? Comment dévaluer sans aggraver le chômage ? Comment convaincre que le flottement de la monnaie nous fera entrer dans un cercle vicieux ? »<sup>36</sup> (Attali, 1993, p. 325), afin de justifier une réorientation « rigoriste » de la politique économique. Un élément important du « tournant » est « la solidarité et la solidarité des cinq de l'Élysée » (Duchaussoy, 2011, p. 120).

Un second sous-groupe est aussi évoqué, le « groupe des “quatre” de Matignon (Peyrelevede, Lebègue, Brunhes, Guillaume) » (Daniel, 1988, p. 144). H. Guillaume explique : « Dès le début, notre petit groupe était sur une ligne réaliste. Nous voulions la rigueur [...]. Avec Peyrelevede, Lebègue, nous avons échafaudé un plan secret. [...] Nous étions totalement isolés. » (Baume, 2013, p. 60). Mais le travail qu'ils réalisent va finir par influencer les prises de position du premier ministre. D'après J. Peyrelevede : « Mauroy nous disait : “Mitterrand a eu une bonne idée, mettez-moi ça à l'étude.” On lui disait chaque fois que ça ne tenait pas debout et il nous engueulait pour nous forcer à aller jusqu'au bout

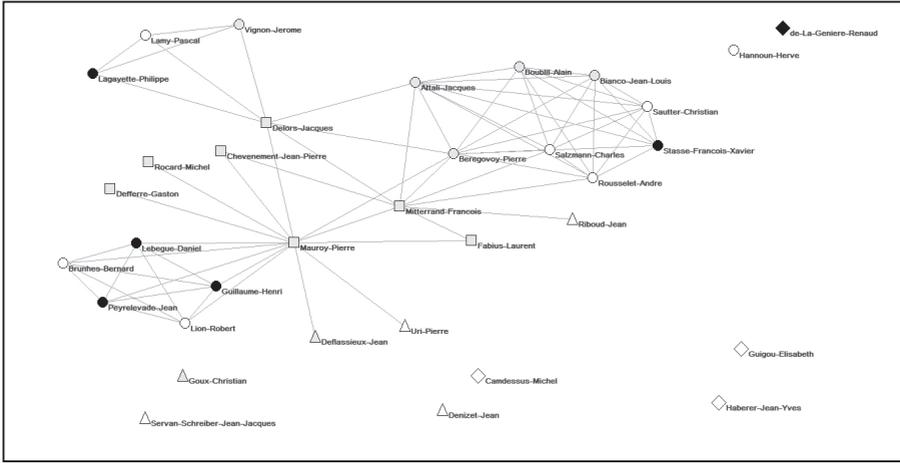
34. Une niche sociale est un sous-ensemble d'acteurs ayant des relations « spécialement denses, multifonctionnelles, durables » et liées à « leurs activités de production » (Lazega et Mounier, 2002, p. 318).

35. Avec une limite cependant, liée au fait que nos données empiriques ne nous permettent pas d'étudier d'autres relations que la collaboration, alors que l'application stricte de la définition de la niche sociale supposerait que l'on puisse montrer que les acteurs y échangeant plusieurs types de ressource sociale.

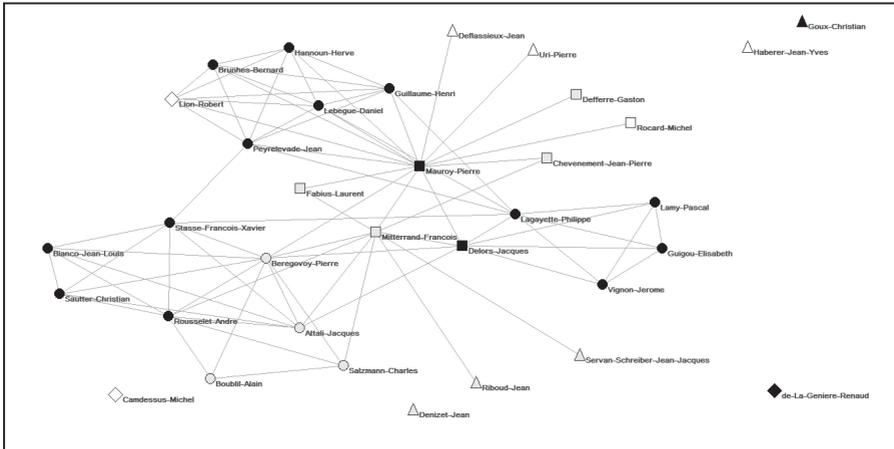
36. Voir les fonds d'archives AG/5(4)/2164, AG/5(4)/2136, AG/5(4)/EG/241.

de nos arguments. » (Favier et Martin-Roland, 1990, p. 443). Pour H. Guillaume, « petit à petit, Mauroy s'est mis à nous écouter. C'était une période très difficile à vivre : nous devons appliquer une politique économique contraire à notre pensée, tout en plaidant pour un changement de cap » (Baume, 2013, p. 52)<sup>37</sup>.

GRAPHE 1. – Réseau de collaboration et prises de position en 1981

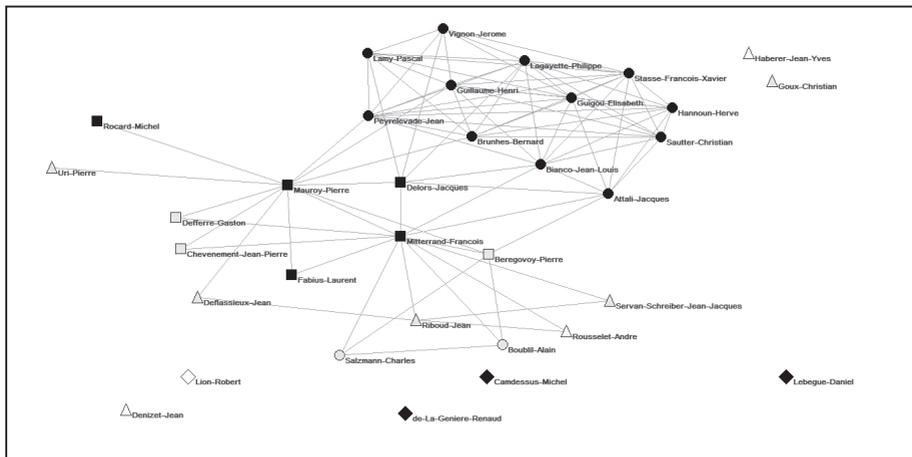


GRAPHE 2. – Réseau de collaboration et prises de position en 1982



37. P. Mauroy confirme l'influence qu'ont exercée sur lui ses conseillers économiques : « Chaque jour, mes collaborateurs viennent me voir avec des chiffres. C'est ainsi que Peyrelevede et Guillaume m'ont enseigné les arcanes du commerce extérieur, du déséquilibre budgétaire. » (Mauroy, 2003 p. 263). De même, É. Guigou raconte : « P. Mauroy a mis du temps à forger sa propre conviction. [...] mais il a été convaincu par J. Delors ainsi que par ses conseillers, J. Peyrelevede et D. Lebégue, après quoi il s'est montré très net avec Mitterrand. » (Guigou, 2000, p. 57).

GRAPHE 3. – Réseau de collaboration et prises de position en 1983



*Légende* : Les formes représentent les fonctions, tel que carré = ministre, président ; rond = membre de cabinet ; losange = membre de la haute administration ; triangle = extérieur à l'exécutif.

Les couleurs représentent les opinions : gris = favorable à la rigueur ; noir = favorable à la relance ; blanc = indéterminé, sans opinion explicite.

Entre ces sous-groupes, le contact ne s'établit pas immédiatement car « Rivoli et Matignon croient qu'Attali et Bérégovoy sont contre la rigueur » (Favier et Martin-Roland, 1993, p. 415). P. Mauroy adresse directement une note à F. Mitterrand, dans laquelle il argumente en faveur de la rigueur, prenant garde « de ne pas en parler à Attali et Bérégovoy de peur qu'ils n'allument des contre-feux » (Asselain, 2001, p. 423). J. Attali confirme : « En principe ni moi, ni Bérégovoy, ni Stasse ne devrions connaître l'existence de cette note, pourtant conforme à notre propre analyse. » (Attali, 1993, p. 234). Plus que de rassembler des individus, le mécanisme d'intermédiation conduit à réunir des sous-groupes déjà constitués, de conseillers déjà convaincus par la politique de rigueur, et bien décidés à empêcher la sortie du SME<sup>38</sup>.

Face à ce front des rigoristes, le processus régulateur est cependant marqué par l'émergence d'un autre sous-groupe. En août 1982, J. Attali explique : « Le président me demande de réunir [...] un "groupe informel". On les appellera bientôt les "visiteurs du soir". » (Attali, 1993, p. 299 ; Rimbart, 2005 ; July, 1986). Ce groupe, auquel prennent part les ministres L. Fabius, J.-P. Chevènement, G. Defferre, P. Bérégovoy, les conseillers A. Boubli, A. Rousset, C. Salzman, les personnalités issues du monde de l'entreprise J. Riboud, J.-J. Servan-Schreiber, se rencontre à plusieurs reprises jusqu'en mars 1983 : « Nous nous réunissons régulièrement [...] pour discuter de ces sujets avec Mitterrand en fin d'après-midi, dans la bibliothèque de l'Élysée. » (Fabius, 1995, p. 74). Cet aréopage de

38. C. Sautter, conseiller à l'Élysée, rend compte d'un « déjeuner avec le ministre des Finances » dans une note du 21 octobre 1982. Elle est transmise à F.-X. Stasse, É. Guigou, J. Peyrelevalde, D. Lebègue, P. Lagayette et J.-B. de Foucauld (AG/5(4)/4324). Il conserve aussi les notes manuscrites d'une réunion en février 1983 avec J. Peyrelevalde. É. Guigou, alors conseillère à l'Élysée, conserve sept pages de notes manuscrites d'un déjeuner, le 4 mars 1983, avec J. Peyrelevalde et P. Lagayette (AG/5(4)/EG/241).

personnalités cherche à élaborer une « autre politique », un programme alternatif à celui de la rigueur avec laquelle F. Mitterrand est « mal à l'aise » (Pfister, 1985, p. 238), et au cœur duquel se trouve défendue l'idée d'un « flottement du franc [NDLR : la sortie du SME] pour permettre la réduction des charges et la relance de l'investissement » (Attali, 1993, p. 312-313).

Cependant, contrairement à la niche sociale intercabine évoquée plus haut, les sources ne citent pas l'existence de véritables liens de collaboration entre ces « visiteurs du soir » en dehors des réunions avec le président. Plutôt qu'une niche sociale, ce sous-groupe se présente comme un assemblage de personnalités, dont certaines sont influentes et charismatiques, comme J. Riboud, souvent présenté comme le *leader*. Mais la ligne Riboud, axée sur la restauration de l'efficacité des entreprises françaises, ne correspond pas vraiment à celle du Parti socialiste de 1981 : « Les avocats de "l'autre politique" ne visaient pas tous le même objectif. » (Lacouture, 1998, p. 88). Si F. Mitterrand écoute avec attention les partisans de l'« autre politique », c'est que lui-même s'insurge contre les contraintes du SME : « On ne maîtrise pas notre politique. En restant dans ce système, nous sommes de fait condamnés à la politique du chien crevé au fil de l'eau. Au seul profit de l'Allemagne. » (July, 1986, p. 96)<sup>39</sup>. Le président nourrit par ailleurs, d'après É. Guigou, « une grande défiance envers les financiers et les technocrates. Attali, Bianco, Sautter, Stasse et moi incarnions ce milieu-là. Il savait à quel point nous nous voyions chaque jour pour affiner nos arguments. Il se disait : "Ils ont tous été formés à la même école, ils viennent tous du même endroit, donc il est normal qu'ils pensent la même chose". » (Guigou, 2000, p. 56).

Le basculement de F. Mitterrand du côté de la politique de rigueur intervient malgré tout, mais « ça se déroule, selon J. Attali, dans un climat de violence et de harcèlement de la part des partisans de la sortie du SME » (Duchaussoy, 2011, p. 121). D'un côté, « Mitterrand était très impressionné par notre résistance » (*ibid.*) ; de l'autre, il constate que « les partisans de la sortie du SME ne sont pas cohérents puisque Fabius et Bérégofoy ont fait machine arrière » (Favier et Martin-Roland, 1990, p. 473). La niche sociale qui s'est constituée entre les partisans de la rigueur produit donc son effet : le poids de la prise de position commune défendue par ces acteurs est renforcé par les liens qu'ils tissent et le travail collectif qu'ils réalisent. La construction d'une niche sociale au sein de l'espace décisionnel se traduit, du point de vue de l'infrastructure relationnelle, par une augmentation continue de la densité des liens entre partisans de la rigueur, où elle passe de 11 % en mai 1981 à 36 % en mars 1983 et, inversement, par une diminution entre les promoteurs de l'autre politique, où elle passe de 24 % à 20 %.

L'analyse montre donc bien l'effet de la coopération entre concurrents sur l'évolution et la résolution de la controverse entre relance et rigueur. Bien qu'elle émane d'acteurs détenteurs du statut étatique-technique, dominés au sein de la structure sociale, la prise de position favorable à la rigueur trouve peu à peu des relais en divers endroits de l'espace décisionnel. Le travail relationnel réalisé porte ses fruits. Dans les archives, on retrouve par exemple deux lettres manuscrites signées F.-X. Stasse : l'une du 4 mars, destinée à P. Bérégofoy, qui débute par un « Mon cher Pierre » et vise à lui « adresser quelques réflexions, à titre personnel et très amical » sur la sortie du SME ; l'autre du 22 mars 1983, destinée à L.

39. S. July dévoile la controverse entre partisans de « la rigueur » et de « l'autre politique » dans *Libération* en mars 1983. En effet, il est régulièrement informé par l'un des actionnaires du journal qui n'est autre que J. Riboud. En parallèle, il reçoit aussi des informations de la part de J. Attali (Rimbert, 2005, p. 119).

Fabius, qui débute par un « Cher Laurent » et constitue selon le conseiller élyséen « une dernière occasion de faire passer quelques messages avant que le président arrête le dispositif économique »<sup>40</sup>. La non-congruence de statut, liée à la position de J. Attali et L. Fabius, porteurs simultanément des deux formes opposées de capital (étatique et politique), leur donne la possibilité d'être à la fois présents aux réunions des « visiteurs du soir » et sensibles aux arguments des partisans de la rigueur. Ainsi, les mécanismes sociaux et relationnels se conjuguent pour faire fonctionner le processus régulateur, et influencer sur le déroulement de la controverse.

\* \*  
\* \* \*

Le « tournant de la rigueur », épisode charnière de la vie politique et économique française, a fait l'objet de nombreuses analyses depuis mars 1983, et continue, quarante ans après, de susciter des recherches et des interprétations. Cet article s'inscrit dans ce mouvement, tout en abordant cette controverse avec une focale différente. Son apport réside moins, en effet, dans la description d'un épisode dont les aspects historique, politique ou économique sont déjà bien connus, que dans la mise en évidence de sa dimension sociologique liée à la structure et à la dynamique du processus régulateur. Du point de vue théorique et méthodologique, il articule la sociologie des champs et la théorie néostructurale. À l'instar de la sociologie historique pratiquée par I. Ermakoff, à propos de deux moments décisionnels marquants (l'abdication des parlements allemands et français en 1933 et 1940 face à un pouvoir autoritaire), le présent article souligne l'indétermination de la prise de décision collective, et l'importance des mécanismes sociaux et relationnels dans la résolution de l'incertitude.

L'approche néostructurale adoptée ici saisit le processus régulateur sous un aspect à la fois structural et singulier. Les acteurs sont conçus comme étant à la fois les produits et les producteurs des structures sociales et relationnelles dans lesquelles ils s'encastrent : l'analyse des correspondances multiples et l'analyse des réseaux sociaux se présentent, à ce titre, comme des outils complémentaires pour étudier leurs multiples formes d'interdépendance. Si, dans un premier temps, les formes de capital expliquent les représentations économiques ; dans un second temps, les liens de collaboration expliquent la diffusion et l'adoption d'une représentation spécifique de la politique économique, celle de la rigueur. Les explications proposées dans cet article se placent donc en-deçà des explications macro- ou monocausales (Fabiani, 2009), qui font d'abord du « tournant » une conséquence inévitable de la « contrainte extérieure » pesant sur l'économie française à cette époque ou de la « conversion » des élites à l'idéologie néolibérale dominante. Elles n'occulent cependant pas le fait qu'au terme du processus régulateur les choix réalisés par le gouvernement socialiste puissent, effectivement, se trouver ajustés au contexte économique et idéologique international. Mais ce résultat n'était en rien inéluctable : des forces contraires étaient, en effet, à l'œuvre, qui n'ont pu triompher.

Si les décisions de mars 1983 sont aujourd'hui encore si commentées, c'est qu'elles se présentent, rétrospectivement, comme une sorte de matrice de la régulation de l'économie adoptée dans les décennies suivantes. Non seulement elles s'inscrivent parfaitement dans la « trajectoire de réformes » (Bezès et Palier, 2018)

40. AG/5(4)/2164.

empruntée par l'État français depuis les années 1960, dont elles constituent un moment charnière, mais elles en favorisent la poursuite. De fait, du point de vue de la politique budgétaire, le choix de la rigueur inaugure la politique de « désinflation », qui sera poursuivie avec grand succès par le ministre de l'Économie, P. Bérégovoy (Masset-Denève, 1999), et dont les réformes de libéralisation financière (1984-1986) constituent une composante importante (Ménard, 1999). Du point de vue de la politique monétaire, le choix de rester dans le SME et d'arrimer pour de bon le franc au mark préfigure le choix de la monnaie unique du traité de Maastricht en 1992 à la mise en place de l'euro en 1999 (Denord et Schwartz, 2009). Enfin, on peut voir la trace de ces orientations budgétaires et monétaires issues du « tournant » dans le soutien des socialistes aux politiques d'austérité mises en œuvre au sein de l'Union européenne, à la suite de la crise financière mondiale de 2008 (Lemoine et Éloire, 2019).

Ainsi, au terme de notre analyse, le choix de la politique de rigueur n'apparaît pas seulement comme le fruit de contraintes extérieures ou de l'application mécanique de recettes issues d'une idéologie surplombante, celle du néolibéralisme, mais bien aussi comme le résultat contingent d'un travail à la fois normatif et relationnel, réalisé par des acteurs au sein d'un espace décisionnel. Travail normatif, car la controverse contribue à légitimer une représentation spécifique (celle de la rigueur), parmi d'autres possibles, de la politique économique, et travail relationnel, car cette légitimation repose sur le poids d'individus en interaction, représentant une force collective.

**Fabien ÉLOIRE**

*Faculté des Sciences économiques et sociales – Université de Lille  
Campus Cité scientifique – bâtiment SH2  
59655 Villeneuve d'Ascq  
fabien.eloire@univ-lille.fr*

## ANNEXES

### ANNEXE 1. – *Liste des cotes consultées aux Archives nationales*

Fonds Stasse : AN AG/5(4)/2141, AN AG/5(4)/2163, AN AG/5(4)/2164, AN AG/5(4)/2136.  
Fonds Guigou : AN AG/5(4)/EG/241.  
Fonds Sautter : AN AG/5(4)/4338, AN AG/5(4)/4324.

### ANNEXE 2. – *Corpus d'ouvrages biographiques, autobiographiques, journalistiques*

- ATTALI J., 1993, *Verbatim I. 1981-1986*, Paris, Fayard.  
AUFFRET C., 2009, *Le conseiller*, Paris, Éditions du Toucan.  
BAUCHARD P., 1986, *La guerre des deux roses. Du rêve à la réalité 1981-1985*, Paris, Grasset.  
BAUME R. (de la), 2013, *Les socialo-capitalistes. Portrait et métamorphose des élites roses*, Paris, Albin Michel.  
BIANCO J.-L., 2015, *Mes années Mitterrand. Dans les coulisses de l'Élysée*, Paris, Fayard.  
BOUBLIL A., 1990, *Le soulèvement du sérail*, Paris, Albin Michel.  
BOUCHET-PETERSEN J., 2013, «Alors les enfants, on va où ? - Droit dans le mur...» », *Libération*, 7 juin.  
CHEVÈNEMENT J.-P., 1985, *Le pari sur l'intelligence*, Paris, Flammarion.  
DANIEL J., 1988, *Les religions d'un président. Regard sur les aventures du mitterrandisme*, Paris, Le livre de poche.  
DELORS J., 2004, *Mémoires*, Paris, Plon.  
FABIUS L., 1995, *Les blessures de la vérité*, Paris, Flammarion.  
FAVIER P., MARTIN-ROLAND M., 1990, *La décennie Mitterrand. 1. Les ruptures*, Paris, Le Seuil.  
FITERMAN C., 2005, *Profession de foi. Pour l'honneur de la politique*, Paris, Le Seuil.  
GATTAZ Y., SIMONNOT P., 1999, *Mitterrand et les patrons 1981-1986*, Paris, Fayard.  
GUIGOU E., 2000, *Une femme au cœur de l'État*, Paris, Fayard.  
GRUNBERG G., 2006, « Le "tournant" de 1983 : un remords socialiste ? », *Esprit*, 2.  
JOSPIN L., 2010, *Lionel raconte Jospin*, Paris, Le Seuil.  
JULY S., 1986, *Les années Mitterrand*, Paris, Grasset.  
LACOUTURE J., 1998, *Mitterrand, une histoire de Français. 2. Les vertiges du sommet*, Paris, Le Seuil.  
LANGEAIS C., 2012, *Henri Krasucki 1924-2003*, Paris, Le Cherche Midi.  
LE PORS A., 1985, *L'État efficace*, Paris, Robert Laffont.  
MAIRE E., 1999, *L'esprit libre*, Paris, Le Seuil.  
MAUROY P., 2003, *Mémoires*, Paris, Plon.  
PFISTER T., 1985, *La vie quotidienne à Matignon au temps de l'Union de la gauche*, Paris, Hachette.  
RAVAÏ N., 1997, *La république des vanités. Petits et grands secrets du capitalisme français*, Paris, Grasset.  
RIGOUT M., 2005, *Le métallo ministre*, Paris, Le Bord de l'eau.  
RIMBAUD C., 1998, *Bérégovoy*, Paris, Perrin.  
ROCARD M., 2007, *Si la gauche savait*, Paris, Le Seuil.  
ROUSSEL É., 2015, *François Mitterrand. De l'intime au politique*, Paris, Robert Laffont.  
SALZMANN C., 1996, *Le bruit de la main gauche. 30 ans d'amitié et de confidences avec Mitterrand*, Paris, Robert Laffont

VIOLET B., 1998, *L'ami banquier. Le mystérieux conseiller de François Mitterrand*, Paris, Albin Michel.

VIRARD M.-P., 1993, *Comment Mitterrand a découvert l'économie*, Paris, Albin Michel.

**ANNEXE 3. – Tableau des contributions des modalités de l'analyse des correspondances multiples**

La contribution moyenne est de 2,9 %. Les modalités retenues pour l'interprétation de l'axe 1 figurent dans le Tableau A, celles pour l'axe 2 dans le Tableau B.

**TABLEAU A. – Contributions à l'axe 1 pour les modalités (supérieures à la moyenne)**

Variables	Contribution axe 1 (%)	Modalités	Contribution relative	
			À droite (%)	À gauche (%)
Âge	12,7	Moins de 40 ans	4,2	
		55 ans et plus		8
Grande école	19,9	ENA = oui	11,7	
		ENA = non		8,2
	12,3	Sciences Po = oui	5,8	
		Sciences Po = non		6,5
Diplôme universitaire	6,4	Droit ou Lettres	4	
Appartenance à un grand corps	20,2	Administratif	10,2	
		Non		9,6
Carrière de haut fonctionnaire	19,1	Oui	7,8	
		Autre		11,2

**TABLEAU B. – Contributions à l'axe 2 pour les modalités (supérieures à la moyenne)**

Variables	Contribution axe 2 (%)	Modalités	Contribution relative	
			En haut (%)	En bas (%)
Appartenance à un grand corps	19,6	Administratif	6,4	
		Technique		12
Auteur d'ouvrage-s traitant de politique	21,3	Oui	14,4	
		Non		6,8
Fonction ou mandat au PS	25,5	Oui	15	
		Non		10,5
Prise de position au Congrès de Metz	22,4	Motion A (Mitt.)	10,7	
		Non		9,1

ANNEXE 4. – *Construction des réseaux de collaboration*

1981	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le président de la république appartient à l'Élysée mais tout le monde, dans cette entité, n'a pas accès à lui directement.</li> <li>– Certains ministres, du fait de leurs affinités antérieures (soutien au congrès de Metz en 1979, rôle dans la campagne présidentielle de 1981) y ont accès ; d'autres non (comme M. Rocard) ; d'autres encore n'y ont pas accès dans le cadre de cette controverse (comme G. Defferre, alors ministre de l'Intérieur).</li> <li>– Le premier ministre est aussi lié avec P. Bérégovoy, secrétaire général de l'Élysée qu'il côtoie souvent (et qui sera ensuite ministre), mais aussi à J. Deflassieux, ami économiste.</li> <li>– Les isolés représentent des acteurs officiant soit dans d'autres services de l'État que les cabinets ministériels, soit à l'extérieur (université, secteur privé).</li> </ul>
1982*	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Un groupe informel parfois désigné comme les « cinq de l'Élysée » ou le « club des Cinq », formé par J. Attali, F.-X. Stasse, C. Sautter, J.-L. Bianco, rejoints ensuite par É. Guigou, se crée au sein de l'entité Élysée.</li> <li>– Il en découle une partition au sein de cette puisqu'A. Boulblil et C. Salzman n'en font pas partie.</li> <li>– Parallèlement, des liens interentités se créent : les membres des cabinets de Matignon (parfois désignés comme le « groupe des quatre ») et de Rivoli se mettent à collaborer ; F.-X. Stasse, à l'Élysée, est l'interlocuteur de cette coalition.</li> </ul>
1983*	<ul style="list-style-type: none"> <li>– F.-X. Stasse n'est plus le seul, à l'Élysée, à collaborer avec les cabinets de Matignon et de Rivoli : les « cinq de l'Élysée » sont maintenant engagés.</li> <li>– Création du groupe baptisé par P. Mauroy les « visiteurs du soir », ils se réunissent régulièrement pendant près d'un an, à la demande de F. Mitterrand et en sa présence. Cependant, du fait de leur hétérogénéité, les membres de ce groupe ne sont pas systématiquement reliés dans notre réseau.</li> </ul>

\* Outre les mouvements internes (entre entités) et les entrées-sorties de la controverse.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ASSELAIN J.-C., 2001, « L'expérience socialiste face à la contrainte extérieure (1981-1983) » dans S. BERNSTEIN, P. MILZA, J.-L. BIANCO (dir.), *François Mitterrand. Les années du changement 1981-1984*, Paris, Perrin.
- BERNSTEIN S., MILZA P., BIANCO J.-L. (dir.), 2001, *François Mitterrand. Les années du changement 1981-1984*, Paris, Perrin.
- BEZÈS P., PALIER B., 2018, « Le concept de trajectoire de réformes. Comment retracer le processus de transformation des institutions », *Revue française de science politique*, 68, 6, p. 1083-1112.
- BIRNBAUM P., 1985 *Les élites socialistes au pouvoir, 1981-1985. Les dirigeants socialistes face à l'État*, Paris, Presses universitaires de France.
- BONNAZ H., PAQUIER O., 1993, « Les échanges extérieurs de la France depuis 1980 », *Économie et prévision*, 107, 1, p. 105-117.
- BOURDIEU P., 1989, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU P., 2000, *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Le Seuil.
- DAGNAUD M., MEHL D., 1982, *L'élite rose. Sociologie du pouvoir socialiste 1981-1986*, Paris, Ramsay.
- DENORD F., 2017, « 1983. La rigueur des temps » dans P. BOUCHERON (dir.), *Histoire mondiale de la France*, Paris, Le Seuil, p. 734-738.
- DENORD F., SCHWARTZ A., 2009, *L'Europe sociale n'aura pas lieu*, Paris, Raisons d'agir.
- DESCAMPS F., 2018, « Les technocrates du ministère des Finances et le tournant de la rigueur de 1983. Conversion libérale ou idéologie gestionnaire ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 138, 2, p. 33-47.
- DESCAMPS F., QUENNOUËLLE-CORRE L., 2008, « Le tournant de mars 1983 a-t-il été libéral ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 138, 2, p. 5-15.
- DUCHAUSSOY V., 2010, « De la relance à la rigueur. La Banque de France et le début de l'ère Mitterrand (1981-1983) », *La Lettre*, 32.
- DUCHAUSSOY V., 2011, *La Banque de France et l'État (1978-1984) : enjeux de pouvoir ou résurgence du mur d'argent ?* Paris, L'Harmattan.
- ÉLOIRE F., 2010, « Une approche sociologique de la concurrence sur un marché. Le cas des restaurateurs lillois », *Revue française de sociologie*, 51, 3, p. 481-517.
- ÉLOIRE F., 2014, « Qui se ressemble s'assemble ? Homophilie sociale et effet multiplicateur : les mécanismes du capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 205, p. 104-119.
- ÉLOIRE F., PENALVA-ICHER E., LAZEGA E., 2011, « Application de l'analyse des réseaux complets à l'échelle interorganisationnelle. Apports et limites », *Terrains & travaux*, 19, p. 77-98.
- ERMAKOFF I., 2008, *Ruling Oneself Out. A Theory of Collective Abdications*, Durham, Duke University Press.
- EYMERI-DOUZANS J.-M., BIOY X., 2015, *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, Paris, Presses de Sciences Po.

- FABIANI J.-L., 2009, « *Ivan Ermakoff, Ruling Oneself Out: A Theory of Collective Abdications*, Durham, Duke University Press, 2008, 402 pages », *Critique internationale*, 45, 4, p. 173-179.
- FINEZ J., COMET C., 2011, « Solidarités patronales et formation des interlocks entre les principaux administrateurs du CAC40 », *Terrains & travaux*, 19, p. 57-76.
- FONTENEAU A., GUBIAN A., 1985, « Comparaison des relances françaises de 1975 et 1981-1982 », *Observations et diagnostics économiques. Revue de l'OFCE*, 12, p. 123-156.
- FULLA M., 2016, « L'«économiste» en politique. Les experts socialistes français des années 1970 », *Revue française de science politique*, 66, 5, p. 773-800.
- FULLA M., 2018, « Quand Pierre Mauroy résistait avec rigueur au «néolibéralisme» (1981-1984) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 138, 2, p. 49-63.
- GAYON V., 2017, « Le keynésianisme international se débat. Sens de l'acceptable et tournant néolibéral à l'OCDE », *Annales, histoire, sciences sociales*, 72, 1, p. 123-164.
- HALL P. A., 1987, « The Evolution of Economic Policy under Mitterrand » dans G. ROSS, *The Mitterrand Experiment: Continuity and Change in Modern France*, Oxford, Oxford University Press.
- HALIMI S., 2000, *Quand la gauche essayait*, Paris, Arléa.
- JOBERT B., THÉRET B., 1994, « France : La consécration républicaine du néolibéralisme » dans B. JOBERT (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan.
- LAUMANN E. O., MARSDEN P. V., PRENSKY D., 1983, « The Boundary Specification Problem in Network Analysis » dans R. S. BURT, M. J. MINOR, *Applied Network Analysis*, Beverly Hills (CA), Sage.
- LAZEGA E., 1998, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, Presses universitaires de France.
- LAZEGA E., 2001, *The Collegial Phenomenon, the Social Mechanisms of Cooperation Among Peers in a Corporate Law Partnership*, Oxford, Oxford University Press.
- LAZEGA E., 2003, « Rationalité, discipline sociale et structure », *Revue française de sociologie*, 44, 2, p. 305-329.
- LAZEGA E., 2009, « Théorie de la coopération entre concurrents : organisations, marchés et réseaux » dans P. STEINER, F. VATIN (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, Presses universitaires de France, p. 533-571.
- LAZEGA E., MOUNIER L., 2002, « Interdependent Entrepreneurs and the Social Discipline of their Cooperation: The Research Program of Structural Economic Sociology for a Society of Organizations » dans O. FAVEREAU, E. LAZEGA (eds.), *Conventions and Structures in Economic Organization: Markets, Networks, and Hierarchies*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, p. 147-199.
- LEBARON F., 2009, « La formation des économistes et l'ordre symbolique marchand » dans P. STEINER, F. VATIN (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, Presses universitaires de France, p. 239-280.
- LEMOINE B., ÉLOIRE F., 2019, « Introduction. Agir en deçà des traités pour démocratiser l'euro. Expérimenter les monnaies fiscales complémentaires ? », *Revue française de socio-économie*, 22, 1, p. 151-162.

- MARGAIRAZ M., 2001, « L'ajustement périlleux entre relance, réforme et rigueur » dans S. BERNSTEIN *et al.*, *François Mitterrand. Les années du changement 1981-1984*, Paris, Perrin.
- MASSET-DENÈVRE E., 1999, « Le franc fort : instrument ou enjeu de la désinflation compétitive » dans *Pierre Bérégovoy. Une volonté de réforme au service de l'économie, 1984-1993*, Vincennes, Comité pour l'histoire économique et financière de la France/IGPDE, p. 129-228.
- MATHIOT P., 2001, *Acteurs et politiques de l'emploi en France (1981-1993)*, Paris, L'Harmattan.
- MÉNARD B., 1999, « La modernisation financière » dans *Pierre Bérégovoy. Une volonté de réforme au service de l'économie, 1984-1993*, Vincennes, Comité pour l'histoire économique et financière de la France/IGPDE, p. 59-128.
- MORIN F., 2020, *Quand la gauche essayait encore. Le récit inédit des nationalisations de 1981 et quelques leçons que l'on peut en tirer*, Québec, Lux.
- ORIO, 2018, « Neo-Structural Economic Sociology Beyond Embeddedness. Relational Infrastructures and Social Processes in Markets and Market Institutions », *Economic Sociology - The European electronic newsletter*, 19, 3.
- PENALVA-ICHER E., 2010, « Amitié et régulation par les normes. Le cas de l'investissement socialement responsable », *Revue française de sociologie*, 51, 3, p. 519-544.
- PETTE M., ÉLOIRE F., 2016, « Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers : l'apport de l'analyse des réseaux sociaux », *Sociétés contemporaines*, 101, p. 5-35.
- RIMBERT P., 2005, *Libération de Sartre à Rothschild*, Paris, Raison d'agir.
- ROSS G., HOFFMANN S., MALZACHER S., 1987, *The Mitterrand Experiment: Continuity and Change in Modern France*, Oxford, Oxford University Press.
- SAWICKI F., MATHIOT P., 1999, « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993) : recrutement et reconversion. 1) Caractéristiques sociales et filières de recrutement », *Revue française de science politique*, 49, 1, p. 3-30.
- SIMON P., 2014, « Metz, un congrès à méditer », *Fondation Jean Jaurès*.
- TRACOL M., 2019, « Le gouvernement Mauroy face à la désindustrialisation : de la crise économique à la crise sociale et politique », 20 & 21. *Revue d'histoire*, 144, p. 65-79.
- Vingtième siècle, Revue d'histoire*, 2018, « 1983, un tournant libéral ? », 138.

**ABSTRACT**

---

**France's 1983 "Turn towards Austerity" as a Regulatory Process:  
Study of an Economic Policy Decision**

This article studies the "turn towards austerity" taken by French President Mitterrand in March 1983 from a sociological angle. Interpreting this key episode in French political history as a regulation process, it shows how that process resulted not only from external economic constraints and the French elites' conversion to neoliberalism but also collective decision-making actions. Drawing on different empirical corpuses (archives, directories, participant accounts), it identifies the economic policy contours of the controversy. After establishing the list of actors who took part in the decision-making, it analyzes their positions in social and relational structures, stressing the importance that forms of social, political, and state-level status assumed in the unfolding of the controversy and showing the relational work done by some actors while bringing to light the scope and importance of such phenomena as homophily, intermediacy, status competition, and social niche construction in the framework of this regulatory process.

**Keywords.** ECONOMIC POLICY – REGULATION – SOCIAL NETWORKS – ECONOMIC SOCIOLOGY – DECISION-MAKING PROCESS

**ZUSAMMENFASSUNG**

---

**Die „Wende zur Haushaltsstrenge“ als Regulierungsprozess  
Untersuchung einer wirtschaftspolitischen Entscheidung**

Dieser Artikel möchte die „Wende zur Haushaltsstrenge“ im März 1983 aus dem Blickwinkel der Soziologie betrachten. Er interpretiert diese geschichtlich entscheidende Episode der französischen Politik als einen Regulierungsprozess und zeigt, daß dieser nicht nur die Frucht einer Bekehrung zum Neoliberalismus der französischen Eliten oder des wirtschaftlichen Drucks von Außen ist sondern auch das Resultat einer kollektiven Entscheidung, die in einem eigenen Entscheidungsraum stattfindet. Die Untersuchung stützt sich auf verschiedene empirische Datensammlungen (Archive, Jahrbücher, Zeugnisaussagen) und bemüht sich, die Umriss der Kontroverse zur Wirtschaftspolitik zu ermitteln. Dazu werden die teilhabenden Akteure aufgelistet und deren Positionen in der Sozial- und Beziehungsstruktur geprüft. Weiterhin wird die Form des sozialen, politischen und staatlichen Status innerhalb der Kontroverse gewichtet und die Bedeutung der Beziehungsarbeit bestimmter Akteure aufgezeigt. Im Rahmen dieses Regulierungsprozesses beleuchtet der Verfasser die Tragweite gewisser Erscheinungen wie die soziale Homophilie, die Intermediarität, den Statuswettbewerb und die Erarbeitung von Sozialnischen.

**Schlagwörter.** WIRTSCHAFTSPOLITIK – REGULIERUNG – SOZIALE NETZWERKE – WIRTSCHAFTSSOZIOLOGIE – ENTSCHEIDUNGSPROZESS

**RESUMEN**

---

**El “giro a la austeridad” como proceso de regulación  
Estudio de una decisión de política económica**

En este artículo nos proponemos estudiar el “giro a la austeridad” de marzo de 1983 según un enfoque sociológico. Interpretamos ese hito de la historia política francesa como un proceso de regulación, demostramos que no se trata sólo de una conversión al neoliberalismo por parte de las elites francesas o de la presión de una obligación económica exterior, sino también el resultado de una acción colectiva que se inscribe en un espacio de decisión. Basándonos en distintos corpus de datos empíricos (archivos, anuarios, testimonios), procuramos delimitar la controversia en términos de política económica. Tras reconstituir la lista de actores que participaron en el proceso, analizamos su posición en la estructura social y relacional. Subrayamos el peso de las formas de estatuto social, político y estatal en el desarrollo de la controversia y mostramos la importancia del trabajo relacional realizado por algunos actores. En el marco de ese proceso de regulación, señalamos la importancia de fenómenos tales como la homofilia, la intermedialidad, la competencia entre estatus y la construcción de excepciones sociales.

**Palabras-claves.** POLÍTICA ECONÓMICA – REGULACIÓN – REDES SOCIALES – SOCIOLOGÍA ECONÓMICA – PROCESO DE DECISIÓN